



Comment les ceintures alimentaires en Région wallonne naissent, évoluent et interagissent avec les différents acteurs ?

Mémoire réalisé par :

Pierre Smet

Promoteur :

David Jamar

Année académique 2020 - 2021

Master en Transitions et Innovations Sociales

Remerciements

En guise de préambule, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé, lors de la rédaction de ce mémoire, malgré les mesures sanitaires instaurées par le gouvernement belge amenant à des adaptations.

Tout d'abord, j'adresse mes remerciements à mon directeur de mémoire et de stage, Monsieur David Jamar de l'Université de Mons, qui m'a aidé lors de la rédaction de ce mémoire grâce à son suivi et ses conseils éclairés.

J'aimerais aussi remercier humblement les membres de la Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises (SAW-B) de m'avoir accueilli afin de réaliser mon stage de dernière année. Et tout particulièrement ma superviseuse de stage, Antoinette Dumont, pour avoir rendu ce stage très enrichissant. Me permettant de mieux comprendre la réalisation d'études scientifiques ainsi que le fonctionnement du secteur agroalimentaire.

Je tiens également à remercier chaleureusement tous les acteurs des ceintures alimentaires wallonnes qui ont accepté de me recevoir et de me partager leurs connaissances, malgré leur emploi du temps chargé et sans qui cette recherche n'aurait pas pu aboutir.

Je souhaite inclure dans mes remerciements mes parents qui ont toujours fait en sorte que je sois dans les meilleures dispositions possible durant mes études.

Finalement, j'aimerais rendre hommage à mes collègues de master et tous ceux qui ont pu m'inspirer au cours de mon parcours étudiant.

Table des matières

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 5 |
| 1.1 Énoncé de la problématique | 5 |
| 1.2 Méthodologie | 6 |
| 1.3 Motivations personnelles de recherche..... | 8 |
| CHAPITRE 1 : Conceptualisation | 10 |
| 1.1 Ceinture alimentaire | 10 |
| 1.2 Souveraineté alimentaire | 11 |
| 1.3 Développement durable | 12 |
| 1.3.1 Alimentation durable | 13 |
| 1.4 Circuits courts alimentaires | 13 |
| 1.5 Innovation..... | 14 |
| 1.6 Transition..... | 17 |
| 1.6.1 Transition écologique | 18 |
| 1.6.2 Transition économique et sociale | 19 |
| 1.6.3 Transition démocratique | 19 |
| CHAPITRE 2 : Problématiques du système alimentaire actuel | 21 |
| 2.1 Dégradation de l’environnement | 21 |
| 2.1.1 Émissions de gaz à effet de serre..... | 21 |
| 2.1.2 Déclin de la biodiversité | 22 |
| 2.1.3 Utilisation d’intrants chimiques de synthèse | 23 |
| 2.2 Conditions sociales et économiques des producteurs..... | 23 |
| 2.3 Impacts sur la santé..... | 26 |
| 2.3.1 Alimentation industrielle | 26 |
| 2.3.2 Pesticides | 27 |
| 2.3.3 Zoonose | 28 |
| CHAPITRE 3 : Naissance des ceintures alimentaires | 30 |
| 3.1 Contexte socio-historique | 30 |
| 3.2 La naissance des différentes ceintures alimentaires wallonnes | 31 |
| 3.2.1 La Ceinture Aliment-Terre Liégeoise..... | 32 |
| 3.2.2 La Ceinture Alimentaire de Charleroi Métropole..... | 33 |
| 3.2.3 Ceinture AlimenTerre Hutoise | 35 |
| 3.2.4 Ceinture Alimentaire Tournaisis | 35 |
| 3.2.5 Ceinture Alimentaire Namuroise..... | 36 |
| CHAPITRE 4 : Évolutions des ceintures alimentaires | 40 |

| | |
|--|-----------|
| 4.1 Naissance de projets depuis la création | 40 |
| 4.1.1 Ceinture Aliment-Terre Liégeoise..... | 40 |
| 4.1.2 Ceinture alimentaire Charleroi Métropole..... | 41 |
| 4.1.3 Ceinture Aliment-terre Hutoise | 42 |
| 4.2 Difficultés et freins rencontrés | 43 |
| 4.2.1 La question du financement..... | 43 |
| 4.2.2 Le soutien politique | 45 |
| 4.2.3 Le facteur humain..... | 46 |
| 4.2.4 Impact de la Covid-19 | 48 |
| 4.2.5 Freins liés aux producteurs | 49 |
| 4.2.6 Freins liés aux consommateurs..... | 51 |
| 4.2.7 Manquement d'un chaînon de la filière lors des concertations | 52 |
| 4.3 Opportunités de développement | 53 |
| 4.3.1 Développement du maillon transformation et logistique | 53 |
| 4.3.2 Rassemblement des ceintures alimentaires | 54 |
| 4.3.3 Favorisation à l'installation | 56 |
| 4.3.4 Approvisionnement territoire voisin..... | 57 |
| 4.3.5 Groupement d'employeurs | 58 |
| 4.3.6 Variation du prix durant la saison | 58 |
| 4.4 Pérennisation | 58 |
| CHAPITRE 5 : Interactions avec les différents acteurs | 64 |
| 5.1 Les partenaires..... | 64 |
| 5.1.1 Les politiques..... | 64 |
| 5.1.2 Les projets similaires | 66 |
| 5.1.3 Organismes d'accompagnements | 66 |
| 5.1.4 Organismes d'inclusion et de sensibilisation | 67 |
| 5.1.5 Organismes d'insertion professionnelle | 67 |
| 5.1.6 Organismes de regroupement | 68 |
| 5.1.7 Autres | 68 |
| 5.2 Sensibilisation..... | 69 |
| 5.3 Les autres ceintures alimentaires..... | 72 |
| 5.4 Les réseaux alimentaires..... | 74 |
| CONCLUSION | 77 |
| Bibliographie | 80 |

INTRODUCTION

1.1 Énoncé de la problématique

En 2019, en Belgique, de nombreuses personnes se sont mobilisées pour le climat dont des milliers d'étudiants qui s'absentaient de leurs cours tous les jeudis pour rejoindre les marches « jeunes pour le climat ».

Ces mobilisations n'ont pas eu lieu qu'en Belgique. En effet, Greta Thunberg, la célèbre militante écologiste, a lancé un appel international à la grève pour le climat le 15 mars 2019 afin de sensibiliser les responsables politiques aux dérèglements climatiques. Cet appel a entraîné par la suite d'autres grèves internationales mobilisant ainsi des millions de personnes à manifester pour le climat. Et avec la crise sanitaire liée à la Covid-19, les mobilisations se sont même numérisées.

Toutes ces personnes se mobilisant dans les rues ainsi que sur les réseaux pour le climat montrent que cela touche énormément de personnes à travers le monde. Cela est notamment dû au fait que l'on commence à comprendre que les effets du changement climatique sont déjà bien présents à l'heure actuelle : hausses des températures entraînant la fonte des calottes glaciaires, l'intensification des pluies causant des inondations comme nous avons vu cet été ou encore la perte de la biodiversité. Aujourd'hui, d'ailleurs à part quelques climatosceptiques comme Trump, tout le monde souhaite « sauver le climat » et se réclame également de la « transition ».

Il est à savoir que cette transition est multidimensionnelle puisque lorsque l'on parle de transition, on parle aussi bien de transition écologique, énergétique, culturelle, sociale ... C'est d'ailleurs dans cette optique que le master en transitions et innovations sociales touche à divers domaines.

Bien que beaucoup de monde affirme vouloir du changement, très peu réalisent cette transition. De ce fait, afin de mettre en lumière des initiatives de transition wallonne, nous allons nous intéresser lors de ce travail de recherche à l'une des formes qu'elle peut prendre dans le domaine de l'alimentation : « les ceintures alimentaires ».

Dès lors, une question se pose : comment à notre échelle pouvons-nous soutenir, mais aussi contribuer à la création et au bon fonctionnement de ces initiatives agroalimentaires de transition et d'innovation ?

Dans cette perspective, l'idée est de mener une recherche qui sera l'occasion de dresser un panorama des enjeux et défis auxquels elles font face afin de soutenir et développer ces initiatives au sein de la Région wallonne. Un aspect innovant dans le sens où aucune recherche actuelle n'a eu l'occasion de travailler sur l'ensemble des ceintures alimentaires se situant sur le territoire wallon.

Par conséquent, l'objectif de cette recherche est de comprendre et analyser leurs naissances, leurs évolutions, mais aussi leurs interactions avec les différents acteurs prenant part à ces projets. Cette démarche est donc l'occasion de documenter le lecteur sur les différentes configurations et évolutions que ces initiatives alimentaires innovantes peuvent prendre en Région wallonne. Mais elle est également l'occasion de pointer une série de défis et difficultés qu'elles rencontrent. La démarche, ici, n'est pas de se concentrer sur le négatif, mais plutôt faire émerger ces obstacles afin de mieux les comprendre et d'y trouver des outils pour les surmonter.

L'ambition de ce travail est donc de répondre à la question suivante :

Comment les ceintures alimentaires en Région wallonne naissent, évoluent et interagissent avec les différents acteurs ?

Derrière tout cela, le souhait de cette recherche est d'encourager le lancement d'autres ceintures au sein du territoire wallon comme la création d'une ceinture alimentaire montoise.

1.2 Méthodologie

En vue de répondre à cette question, nous allons travailler en cinq étapes, représentées par cinq chapitres. Le premier abordera à travers une revue de la littérature, les divers concepts qui se présenteront au sein du travail, permettant ainsi une meilleure compréhension. Le second, toujours à travers la littérature scientifique, sera consacré à la compréhension des diverses problématiques qu'engendre le système alimentaire conventionnel vis-à-vis duquel les ceintures sont confrontées. Ces deux premiers

chapitres seront donc l'occasion de placer un cadre théorique et contextuel permettant d'aborder le cœur du sujet étudié.

Par la suite, les chapitres suivants répondront à la question de recherche. En effet, le troisième consistera à comprendre la naissance des ceintures alimentaires et obtenir une vision d'ensemble des terreaux dans lesquels les ceintures alimentaires wallonnes sont nées. Le quatrième, quant à lui, sera dédié à l'analyse de l'évolution des ceintures alimentaires au sein du territoire wallon. Ce chapitre sera également l'occasion de pointer les différentes difficultés et freins rencontrés pour ensuite faire émerger des leviers. Et pour finir, le cinquième et dernier chapitre abordera les différents acteurs avec qui les ceintures interagissent pour mener à bien leurs missions.

Ces trois derniers chapitres s'appuieront principalement sur les témoignages de personnes impliquées au sein des équipes de pilotage de l'ensemble des ceintures alimentaires wallonnes. Pour mener à bien cette recherche, ce sont cinq entretiens qui ont été réalisés auprès des personnes suivantes :

- Hugues Croibien, représentant de la Ceinture AlimenTerre Hutoise ;
- Michel Berhin, membre de l'équipe de pilotage de la Ceinture Alimentaire de Namur ;
- Jean-Yves Hansart, chargé de projet auprès de la Ceinture Alimentaire du Tournaisis ;
- Elisabeth Gruié, chargée de communication au sein de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise ;
- Stéphane Lejoly, coordinateur de la Ceinture Alimentaire de Charleroi Métropole.

Ces témoignages oraux sont également accompagnés d'une série d'observations de stage réalisée au sein de Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises (SAW-B), l'organisme pilote de la ceinture alimentaire de Charleroi, mais aussi d'une participation à une présentation de cette dernière.

Sans compter, un entretien réalisé auprès de Renaud Keutgen, co-coordonateur du Réseau Aliment-Terre de l'Arrondissement de Verviers (RATAV). Ce témoignage permettant d'obtenir une comparaison avec un autre projet alimentaire territorial wallon.

Cette recherche a été l'occasion de récolter des informations, mais aussi de croiser des constats, tout en essayant d'avoir un recul critique dans les limites des ressources disponibles et du temps mis à disposition, notamment dans contexte de crise sanitaire. Dès lors, ce travail communique des constats sur un sujet en pleine évolution à un moment donné.

1.3 Motivations personnelles de recherche

Avant d'entrer au cœur de ce mémoire, voyons les raisons personnelles qui m'ont amené à traiter cet objet de recherche et ainsi comprendre ma position par rapport à celui-ci.

Tout d'abord, depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours été conscientisé à la question environnementale. Que cela soit par l'école, dès même la maternelle, à travers les cours et les excursions ou soit par l'éducation que m'ont donnée mes parents à travers la culture (potager et verger), la consommation des fruits et légumes de saison, la conscientisation au gaspillage ou encore des activités extérieures (ateliers, visites ...).

De plus, vivant à la campagne depuis ma naissance et voyant des agriculteurs travaillant dans leurs exploitations, ce métier m'a attiré durant mon enfance.

Plus tard, avec les divers documentaires, débats et lectures sensibilisant au changement climatique (causes, conséquences, solutions ...), comme les interventions télévisées de Nicolas Hulot, Alain Hubert et Jean-Pascal Van Ypersele, l'émission éducative « C'est pas Sorcier », les documentaires de Yann Artus Bertrand ou encore le film Demain, j'ai pu élargir mes connaissances et ces valeurs se sont développées en moi.

Simultanément, via les émissions et les lectures sur le lien qui existe entre la santé et l'alimentation, j'ai pris conscience de l'importance d'une alimentation saine. Je peux prendre comme exemple les livres d'Erwann Menthéour ou encore les émissions de Michel Cymes et Julie Andrieu.

En outre, ces dernières années, avec l'augmentation croissante des catastrophes liées au changement climatique, les problèmes socio-économiques des agriculteurs, les mouvements protestataires pour le climat, cela m'a amené à cette volonté d'agir afin d'améliorer à mon échelle la situation. C'est pourquoi j'ai d'ailleurs décidé de m'orienter vers le master en transitions et innovations sociales.

Par le biais des cours de ce master, j'ai appris que l'alimentation était un des domaines dans lequel nous pouvons agir assez rapidement en le modifiant afin de diminuer les gaz à effets de serre et donc d'atténuer le réchauffement climatique. À travers les ateliers de la transition réalisés en première année de master et le travail de mes amies, j'ai pu prendre connaissance du projet des ceintures alimentaires wallonnes et m'a donné l'envie de traiter le sujet des ceintures alimentaires au sein de mon mémoire.

CHAPITRE 1 : Conceptualisation

Lors de ce travail, nous allons être confrontés à divers concepts et théories. Il est donc fondamental de discerner l'ensemble des caractéristiques les définissant afin de parvenir à une meilleure compréhension. Ce qui nous permettra ainsi d'obtenir une base solide sur laquelle nous pourrons construire ce travail.

1.1. Ceinture alimentaire

Le premier concept et non des moindres puisqu'il est l'objet même de notre recherche est le concept de ceinture alimentaire.

Tout d'abord, il est à savoir qu'il n'existe pas officiellement de définition d'une ceinture alimentaire. Ce concept est plutôt « *un état d'esprit de coopération, de durabilité et d'équité* ». (Garbarczyk, 2017)

Néanmoins, le concept de ceinture alimentaire fait référence à deux concepts :

- **Ceinture nourricière** : Elle consiste à viser l'autosuffisance alimentaire. C'est-à-dire nourrir la population d'une ville où toutes les denrées alimentaires nécessaires pour ses habitants seraient produites au sein même de celle-ci. (Bousbaine & Bryan, 2016)
- **Ceinture verte** : Elle consiste à « ceinturer » une ville pour contenir l'étalement urbain et protéger les espaces naturels. Une ceinture verte tend ainsi à promouvoir un développement urbain harmonieux par la protection et la restauration des milieux naturels ainsi que leur connectivité. (Amati, 2016)

Nous pouvons également mettre en évidence quelques caractéristiques communes aux différentes ceintures alimentaires.

Dès lors, une ceinture alimentaire est un système alimentaire alternatif s'adaptant aux diverses particularités du territoire (Garbarczyk, 2017). Tout en développant des rapports de production, transformation, distribution et consommation afin de nourrir les habitants d'un territoire avec une alimentation de qualité produite localement. Pour cela, la ceinture contribue à fédérer et soutenir les initiatives déjà existantes, créer un réseau, et

reconnecter les différents acteurs (producteurs, consommateurs et distributeurs). (Haesebrouck, 2019)

Ainsi, la ceinture alimentaire permet de mettre en place une gouvernance alimentaire territoriale afin de faire rencontrer les intérêts des uns et des autres et où les citoyens peuvent se nourrir selon leur propre système. (Bousbaine, 2019-2020)

Par conséquent, le concept de ceinture alimentaire consiste à reconnecter les consommateurs et producteurs afin de faire émerger un « réseau », dans lequel existe une convergence vers une volonté de « Transition » au sein du territoire en matière d'alimentation et d'économie. (Bousbaine & Bryan, 2016)

Cette mise en réseau des différents acteurs du système alimentaire donne lieu à une mutualisation des différentes étapes de la chaîne et ainsi participe au développement des circuits courts (Bousbaine, 2019-2020). En effet, parfois le circuit court entraîne les consommateurs à aller chez plusieurs producteurs réduisant ainsi la plus-value écologique. C'est ainsi que les ceintures alimentaires en plus de réduire les intermédiaires, coordonnent de manière locale l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement permettant de réduire les trajets. (Garbarczyk, 2017)

Sans compter qu'elle permet de faire le lien entre la ville et la campagne qui l'entoure, instaurant un lien économique et alimentaire, tout en préservant les terres agricoles contre l'étalement urbain. (Bousbaine & Bryan, 2016)

Il est à savoir également que le concept de ceinture alimentaire peut aussi être nommé ceinture aliment-terre afin de montrer la nécessité de relier l'humain à la terre. L'objectif est de souligner que nos denrées alimentaires ne naissent pas dans des laboratoires mais dans des champs. (Ceinture Aliment-Terre Hutoise, 2018)

1.2 Souveraineté alimentaire

Le second principe souvent mentionné par les initiateurs des ceintures alimentaires est la souveraineté alimentaire. Cette dernière a été présentée pour la première fois, en 1996, lors du Sommet de l'alimentation organisé à Rome (FAO, 1996). Le concept de souveraineté alimentaire a été défini comme « *une condition préalable à la réalisation de la sécurité alimentaire, qui prévoit la protection des petits producteurs locaux de la concurrence déloyale des marchés agricoles internationaux* » (Brenni, 2019).

Depuis, sa définition a évolué et s'est approfondie. Sa dernière version, datant de 2007, se présente comme suit :

« Le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales. [...] Elle garantit que les droits d'utiliser et de gérer nos terres, territoires, eaux, semences, bétails et biodiversité sont aux mains de ceux et celles qui produisent les aliments. » (FAO, 2007)

Dès lors, la souveraineté alimentaire prône le retour à une agriculture locale dont les effets auraient une efficacité environnementale, économique et sociale. En opposition avec l'agriculture conventionnelle et les problématiques qu'elle engendre. (Boumaza, 2016)

1.3 Développement durable

Le concept de souveraineté alimentaire nous amène à comprendre ce que l'on entend par durable et par conséquent développement durable.

Dès lors, penchons-nous sur le rapport de Brundtland qui utilise pour la première fois, en 1987, le concept de développement durable et le définit comme suit :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987)

De plus, un développement qualifié de durable consiste en « *un développement socialement acceptable, économiquement réalisable et écologiquement respectueux de l'environnement* » (Aoun & Leloup, 2020-2021)

Cette vision systémique du développement durable et plus particulièrement d'une alimentation durable est celle partagée par le projet des ceintures alimentaires. Par conséquent, voyons en quoi consiste cette alimentation durable.

1.3.1 Alimentation durable

En 2010, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le concept d'alimentation durable se définit comme suit : « *Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines* » (FAO, 2010)

Par cette définition, un système alimentaire peut être évalué afin de connaître sa durabilité. Par conséquent, sur base de ces critères, les ceintures alimentaires mettent en place une alimentation durable au sein de leur projet afin qu'elle se situe à l'intersection des sphères environnementale, socio-économique et culturelle.

1.4 Circuits courts alimentaires

Un autre concept clé des ceintures alimentaires est le circuit court. Celui-ci est en augmentation ces dernières années sous de nombreuses formes (Avognon, 2019-2020). Cependant, les circuits courts alimentaires ne sont pas nouveaux, même si de nouvelles formes apparaissent et de nouveaux acteurs interviennent (Chiffolleau, 2012). En effet, les ventes à la ferme ou encore les marchés sont des méthodes utilisées par les producteurs et transformateurs depuis toujours. Cependant, la mondialisation et le système productiviste actuel ont favorisé le développement des grandes distributions augmentant ainsi le nombre d'intermédiaires, amenant ainsi à un déclin des circuits courts (Avognon, 2019-2020). Mais on remarque que cette tendance s'inverse ces dernières années à la suite de diverses raisons : plus favorable environnementalement, pas de dépendance aux grandes industries, valorisation économique et sociale du travail des producteurs et transformateurs ou encore la création de lien social entre producteurs et consommateurs (Dethier, 2013). Autant de raisons pour lesquelles les ceintures alimentaires voient le jour, mais on aura l'occasion d'en parler ultérieurement. Regardons plutôt comment se définit un circuit court.

Il est à savoir qu'il n'existe pas non plus de définition officielle d'un circuit court, mais nous pouvons dégager à la suite d'un consensus qu'un circuit court désigne « *un*

processus commercial dont le nombre d'intermédiaires entre la production et la consommation se limite à zéro ou maximum un » (Dethier, 2013)

Par cette définition, nous pouvons mettre en avant plusieurs types de circuits courts :

- **La vente directe individuelle** : le producteur vend ses produits sur les marchés, salons, domiciles, internet ... (Claustrioux, Palm, Lebailly, & Winandy, 2010)
- **La vente directe collective** : collectifs de producteurs et/ou consommateurs. Les consommateurs forment un groupe d'achat local où les commandes sont centralisées et passées aux producteurs. Pour ce qui est du collectif de producteurs, il se fait par exemple via des stands collectifs, des points de vente en magasin ou encore des marchés à la ferme. (Claustrioux, Palm, Lebailly, & Winandy, 2010)
- **Circuit court individuel** : le producteur vend ses produits à un intermédiaire (commerce de détaillants, collectivités, associations ...) (Claustrioux, Palm, Lebailly, & Winandy, 2010)
- **Circuit court collectif** : plusieurs producteurs qui s'associent pour vendre leurs produits à des intermédiaires (idem que le précédent) (Claustrioux, Palm, Lebailly, & Winandy, 2010). C'est plutôt au sein de ce dernier type de circuit court que se situent les ceintures alimentaires.

1.5 Innovation

Depuis quelques années, on assiste à une volonté de s'alimenter de manière plus durable et des systèmes alimentaires alternatifs, rejetant le système productiviste dominant, se mettent en place un peu partout dans le monde. D'ailleurs, ces systèmes alternatifs sont particulièrement étudiés par les sociologues, géographes et économistes qui s'accordent sur le fait qu'un faisceau d'initiatives alimentaires innovantes jaillit face au système conventionnel actuel (Bousbaine & Bryan, 2016). Face à l'émergence de ces initiatives innovantes dont les ceintures alimentaires font partie, il est intéressant de se pencher ce qu'est une innovation et comment cette dernière peut devenir un succès ou un échec.

Commençons par définir ce qu'est une innovation et plus particulièrement l'innovation sociale puisque ces ceintures alimentaires sont avant tout des projets sociaux. Dès lors,

l'organisation interuniversitaire qui étudie les innovations et transformations sociales (CRISES) définit l'innovation sociale comme suit :

« Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles. » (CRISES, 2005)

Désormais, voyons comment une innovation peut devenir un succès ou au contraire un échec. Pour cela nous allons nous baser sur les travaux de Latour.

Tout d'abord, il est à savoir que l'innovation n'est pas un processus linéaire ou une série d'étapes obligatoires au sein d'un modèle rigide définissant trop précisément le programme, les rôles, les tâches ... mais plutôt un ensemble d'interactions, de circulations, de décloisonnements, de concertations, d'adaptation et de souplesse. (Latour, Callon, & Akrich, The Key to success in innovation Part 1 : The art of interressement, 2002)

Un premier élément important justifiant ou non une réussite ou un échec est que lors de la mise en place d'une innovation, un nombre important de décisions doit être pris par un grand nombre de groupes différents. Parmi ces diverses décisions, impliquant une multitude d'acteurs aux compétences hétérogènes, malgré qu'elles paraissent mineures au moment de la décision, peuvent s'avérer capitales à la fin du projet. Comme dans tous projets, ce sont les détails ajoutés les uns avec les autres qui souvent font la différence. Ces décisions sont d'autant plus difficiles à prendre puisqu'elles se réalisent au sein d'incertitudes contre lesquelles il est difficile, voire pratiquement impossible à maîtriser entièrement puisque l'innovation crée de l'instabilité et de l'imprévisibilité (Latour, Callon, & Akrich, The Key to success in innovation Part 1 : The art of interressement, 2002). Pour nous aider à mieux visualiser, prenons un exemple fictif qui pourrait survenir au sein d'une ceinture alimentaire. Ainsi si lors de la création de la ceinture alimentaire, les acteurs choisissent de travailler uniquement avec des produits issus de l'agriculture biologique. Cette décision pourra amener soit à l'échec ou à la réussite de ce projet en fonction des situations qui peuvent survenir et l'impacter. En effet, si jamais le label Bio devient de plus en plus difficile à obtenir pour les producteurs, cela peut amener les producteurs à ne plus travailler en agriculture biologique entraînant ainsi de moins en

moins de producteurs au sein de la ceinture, amenant à l'échec du projet de la ceinture. Ou à l'inverse si la politique met en place des aides de plus en plus importantes amenant de plus en plus de producteurs à travailler en agriculture biologique pouvant ainsi entraîner plus de membres au sein de la ceinture, le projet pourra perdurer. Et malheureusement, ces deux cas de figures bien qu'il soit possible de les prévoir, il est impossible d'en être entièrement certain.

Le second élément se situe dans l'existence d'un ensemble de liens qui unissent l'innovation à l'ensemble des acteurs qui y prennent part. Pour comprendre le succès ou un échec, il faut accepter l'idée qu'un objet n'est pas seulement repris s'il parvient à intéresser un nombre croissant d'acteurs qui se l'approprient et la soutiennent. Ainsi, si l'innovation intéresse de plus en plus de personnes, plus l'innovation sera forte. C'est ce qu'appelle Latour, l'art de l'intéressement. (Latour, Callon, & Akrich, *The Key to success in innovation Part 1: The art of interressement*, 2002). Afin de concrétiser le principe, prenons encore pour exemple, la ceinture alimentaire. Dès lors, la ceinture alimentaire rassemble plusieurs types d'acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, institutions, politiques ... Dès lors afin que ce système alimentaire innovant puisse intégrer un maximum d'acteurs, il faut que ces derniers s'attachent au projet pour diverses raisons qui peuvent d'ailleurs ne pas être pensées lors de sa création. En effet, les acteurs peuvent s'intéresser pour obtenir une alimentation plus saine et locale, mais ils peuvent très bien l'être pour d'autres raisons comme obtenir un aliment que le consommateur ne trouve pas ailleurs ou encore un producteur qui souhaite écouler la fin de son stock de pommes de terre. Quoi qu'il en soit, le fait qu'un nombre croissant d'acteurs s'approprient et soutiennent le projet de la ceinture alimentaire permet de le rendre plus fort.

Le modèle de l'intéressement amène à comprendre comment est adoptée une innovation, comment elle se diffuse pour arriver à un succès. Ainsi l'innovation, en fonction du site où elle est mise en place, doit être transformée : « *Adopter une innovation, c'est l'adapter* » (Latour, Callon, & Akrich, *The Key to success in innovation Part 2 : The art of choosing good spokespersons*, 2002). Ainsi, comme énoncé dans le concept de ceinture alimentaire, cette dernière doit s'adapter au territoire où elle se situe afin qu'elle puisse fonctionner. Ce n'est pas en recopiant les méthodes d'une ceinture alimentaire qu'une autre ceinture alimentaire fonctionnera au sein de son territoire.

Pour terminer, les chances de succès et le destin de l'innovation dépendent également des choix des représentants qui vont interagir, négocier pour mettre en place le projet et le répandre. Il est donc important d'intégrer au sein du projet un ensemble d'acteurs représentatifs. Ainsi le « *microcosme* » formé par les différents acteurs représente le « *macrocosme* » que forme la société (Latour, Callon, & Akrich, *The Key to success in innovation Part 2 : The art of choosing good spokespersons*, 2002). Dès lors au sein des ceintures alimentaires, il est intéressant d'intégrer aussi bien des producteurs, distributeurs, consommateurs ou d'autres parties prenantes comme des organisations, politiques ... dans les processus de décisions afin de réunir les différentes compétences et inquiétudes de chacun pour mettre en forme et adapter au mieux le projet pour qu'il puisse réussir sur l'ensemble du territoire.

1.6 Transition

Lorsqu'on évoque le concept de transition, deux courants de pensée nous sont exposés depuis les années 2000 : « *les initiatives de transition* » et « *la transition management* » (Boutaud & Jury, 2012).

Le premier est le mouvement civil et écologiste principalement issu du mouvement Transition initié par Rob Hopkins en 2005. Ce mouvement local et citoyen a comme but d'inventer une société post carbone et post croissance afin d'obtenir une société résiliente et d'éviter un réchauffement climatique ayant des effets dévastateurs pour l'humanité. L'initiative transition peut prendre forme de différentes manières : monnaies locales, jardins partagés, logements accessibles, écoquartiers ... Le principal est de transmettre aux autres son histoire. (Hopkins, Ponticelli, & Vermeersch, 2017)

La deuxième provient des sciences politiques. La transition se présente comme un processus de transformation à plus grande échelle et sur une longue période dans lequel un système change fondamentalement son fonctionnement et son organisation. Cette reconfiguration générale du système est la conséquence de l'apparition de nombreux changements se produisant dans différents niveaux et secteurs de la société (technologie, culture, économie, politique ...) qui se renforcent et s'amplifient mutuellement. (Boulanger, 2008)

C'est d'ailleurs à travers ces deux courants de pensée que les ceintures alimentaires se sont créées. En effet, comme vu précédemment, les ceintures alimentaires ont une volonté de transition au sein du territoire. Voyons en quoi consiste cette transition.

1.6.1 Transition écologique

Comme on le verra dans le prochain chapitre, le système alimentaire actuel n'est pas soutenable pour l'environnement puisqu'il le dégrade petit à petit, alors qu'il en dépend. C'est pourquoi une transition alimentaire faisant partie du second pilier de la transition écologique aux côtés de la transition énergétique est indispensable. (Soulabaille, 2018)

Dès lors, afin de mettre en place une dynamique alimentaire plus respectueuse de l'environnement, des projets alternatifs de transitions et d'innovations dans le secteur agroalimentaire ont vu le jour ces dernières années. On peut prendre l'exemple des fermes partagées, de la permaculture ou encore des ceintures alimentaires. Ainsi les ceintures alimentaires soutiennent les producteurs et transformateurs travaillant dans des modèles agricoles respectant l'environnement et la biodiversité (en favorisant si possible l'agroécologie¹). Tout en émettant le moins possible de gaz à effet de serre et de déchets ainsi qu'en étant plus sobres et autonomes énergétiquement. (Ceinture aliment-terre liégeoise, 2021)

De plus, comme vu précédemment, les ceintures alimentaires participent au développement des circuits courts qui permettent de diminuer les intermédiaires, et par conséquent, le cout environnemental lié au transport, c'est-à-dire une réduction des émissions de gaz à effets de serre. Cependant, il est important de mentionner qu'au vu du nombre important de circuits courts, la généralisation d'un plus faible impact environnemental par rapport aux autres formes de commercialisation ne peut pas être établie actuellement. (ADEME, 2017)

¹ Il existe de nombreuses définitions de l'agroécologie. Cela engendre, par ailleurs, une multitude de façons de faire (Audet & Gendron, 2012). Afin de simplifier la compréhension, relevons les principes généraux de ce concept. Premièrement, l'agroécologie s'appuie sur les fonctionnalités naturelles des écosystèmes locaux et la diversité de ces derniers, afin de produire des aliments, tout en supprimant les intrants chimiques de synthèses (Stassart, 2012). Deuxièmement, elle prône la coopération, la solidarité et le circuit court, permettant ainsi de favoriser une meilleure qualité de travail pour les agriculteurs : revenu équitable, davantage de pouvoir décisionnel, limitation des tâches répétitives, etc. (Dumont, 2017).

1.6.2 Transition économique et sociale

Outre les couts environnementaux élevés, il existe également des problèmes sociaux et économiques. On aura, d'ailleurs, l'occasion d'y revenir plus en détail dans le chapitre suivant. Mais il est à savoir que les rémunérations des agriculteurs wallons sont faibles voire pour certains proches du seuil de pauvreté ou encore qu'il existe très peu de liens sociaux entre agriculteurs ainsi que producteurs/consommateurs (Schuster, 2021). Sans compter qu'il existe une dévalorisation du travail d'agriculteurs au sein de la société (Schuster, 2021). Ces problématiques sont notamment liées au système alimentaire actuel voulant toujours plus de profit amenant ainsi à une logique productiviste (Dumont & Vanwelde, 2021).

C'est pour ces diverses problématiques que les citoyens afin de contrer une logique de profit financier et mettre en place des logiques sociales plus acceptables, ont créé les ceintures alimentaires. Ces initiatives permettent ainsi de rémunérer équitablement les petits comme les plus grands producteurs et transformateurs afin qu'ils puissent vivre dignement de leur métier en proposant des produits locaux. Tout en rétablissant des liens sociaux et en revalorisant la place des agriculteurs au sein de la société grâce à la mise en réseau des différents acteurs du système alimentaire et la mise en place de circuits courts. (Manger Demain, 2021)

1.6.3 Transition démocratique

Parallèlement, ces projets d'initiatives locales comme de nombreux projets et mouvements sociaux prônent des valeurs inclusives, citoyennes, démocratiques, solidaires et alternatives faisant partie d'un des piliers du mouvement de la transition.

Les travaux de Chiffolleau affirment d'ailleurs que pour certains acteurs que « *l'enjeu est de valoriser, à travers les circuits courts, les démarches bottom-up et de progrès, contribuant à l'appropriation de l'agriculture et de l'alimentation par les acteurs des territoires, dans la perspective d'une gouvernance alimentaire locale* ». (Chiffolleau, 2019)

Ce processus de gouvernance alimentaire à l'échelle locale dans lequel les citoyens décident de leurs choix d'alimentation et mettent en place des filières adaptées à leurs

choix est défini par un concept. Le concept de démocratie alimentaire. (Paturel & Ramel, 2017)

Cette démocratie alimentaire a été mise en place pour remédier à plus de 50 ans d'emprise de l'industrie agroalimentaire. En effet, cette dernière a modelé nos goûts et nos visions de l'agriculture ainsi que de la nourriture. (Paturel & Bertrand, 2021)

De plus, la reterritorialisation de la production alimentaire permet aussi de relocaliser l'économie, de créer des emplois, de relocaliser les dépenses des habitants, de créer du lien social ... Les décideurs politiques peuvent ainsi soutenir ces enjeux en favorisant le développement de ces projets. En leur permettant par exemple d'être ancrés dans les fournitures des restaurations collectives d'écoles, d'hôpitaux, d'entreprises ... Cela montre qu'en s'insérant dans des politiques publiques, les projets alimentaires locaux peuvent dépasser leurs principaux enjeux environnemental, social et économique, mais peuvent aussi se structurer en enjeux institutionnels et politiques. (Avognon, 2020)

CHAPITRE 2 : Problématiques du système alimentaire actuel

En Europe, depuis la Seconde Guerre mondiale, l'évolution du système alimentaire a permis de nombreux avantages au niveau de l'approvisionnement et des coûts des produits alimentaires, permettant ainsi d'assurer une nourriture à faible prix, abondante et diversifiée (Espace Environnement, 2017). Ce système alimentaire, devenu un système industriel, parfois qualifié de conventionnel, est basé sur la recherche de productivité. Cette dernière a pu se faire grâce à la mécanisation, les intrants chimiques de synthèse (favorisant le développement des plantes et maîtrisant les ennemis de la culture) ainsi qu'une économie d'échelle se reposant sur une concentration de la production (Plumecocq, Debril, Duru, Magrini, & Therond, 2018). Cependant, malgré ces avantages, ce système alimentaire possède de nombreux effets néfastes pour l'environnement, la santé ainsi que les conditions sociales et économiques des producteurs. C'est ce que nous allons voir à travers ce point.

2.1 Dégradation de l'environnement

2.1.1 Émissions de gaz à effet de serre

Notre système alimentaire actuel participe à de nombreuses émissions de gaz à effet de serre causant ainsi le réchauffement climatique. Bien que ces émissions soient difficiles à calculer pour toute la chaîne alimentaire (production des produits, leurs transformations, leurs transports, le stockage ...), les experts estiment que l'alimentation cause entre 22% à 37% des gaz à effet de serre rejetés mondialement, soit environ un tiers des émissions anthropiques globales (Bellassen, Rogissart, & Foucherot, 2019).

Plusieurs sources de ces émissions peuvent être mentionnées, on peut citer le méthane rejeté par l'élevage, la déforestation au profit de terres agricoles, les feux de biomasse ou encore les émissions issues de l'application d'intrants chimiques de synthèse. (FAO, 2021)

Mais une autre source importante est liée à l'utilisation énergétique. Que cela soit pour faire fonctionner les machines agricoles, cultiver des aliments sous serres ou conserver

des aliments. D'ailleurs, en France, la réfrigération des grandes surfaces alimentaires représente à elle seule 40 % de la consommation d'énergie. (ADEME, 2021)

Enfin une autre source importante est liée au transport de marchandises à travers le monde. En effet, dans un contexte de mondialisation, de nombreux produits alimentaires résultent d'un assemblage impliquant plusieurs pays et des milliers de kilomètres parcourus. Même des aliments non transformés, comme des fruits et des légumes voyagent sur des longues distances. En moyenne, 2000 kilomètres sont parcourus par les aliments avant d'atterrir dans nos assiettes. Cela n'est pas surprenant lorsque nous voyons certains fruits et légumes dans nos rayons tout le long de l'année. (Hans, 2019-2020)

2.1.2 Déclin de la biodiversité

Notre système alimentaire conventionnel est également la première cause de perte de biodiversité dans le monde. Cette perte est principalement engendrée par les changements dans l'utilisation et la gestion des terres et des eaux ainsi que la surexploitation et la surpêche (IPBES, 2019). Prenons quelques exemples pour illustrer ces propos :

Il faut savoir que de 1980 à 2000, 100 millions d'hectares de forêt tropicale ont été détruits pour de l'élevage du bétail ou la culture de végétaux comme le soja ou les palmiers si chers à notre alimentation industrielle. D'ailleurs, on estime que près d'un tiers de la superficie forestière mondiale a disparu par rapport aux niveaux préindustriels. (IPBES, 2019)

Un autre exemple est qu'avec l'homogénéisation de la production agricole et de l'alimentation, moins de 200 espèces de plantes sont cultivées sur les 6000 existantes et 9 entre elles représentent 66% de la production agricole totale. Au niveau de la production animale, ce n'est pas mieux puisque seulement 40 espèces sur les 7745 races de bétail dans le monde sont exploitées. Ainsi à force de cultiver et élever seulement une partie de ces espèces amenant à une monopolisation, les autres espèces s'amenuisent. (FAO, 2019)

Un dernier exemple concerne la surpêche où « *près d'un tiers des stocks de poisson sont surexploités et plus de la moitié ont atteint leur limite de résistance* ». (FAO, 2019)

2.1.3 Utilisation d'intrants chimiques de synthèse

Une troisième cause de dégradation de l'environnement par notre système alimentaire productiviste est l'utilisation d'intrants chimiques pour la production agricole. Ce recours permet de nombreux avantages comme la résistance aux nuisibles ou une meilleure croissance des cultures. Mais les intrants chimiques ont également des effets néfastes pour notre écosystème puisque de nombreuses espèces animales ou végétales sont menacées ou disparaissent (Hans, 2019-2020). On peut prendre l'exemple des abeilles. Mais ces intrants chimiques sont également source de pollution. En effet, ils peuvent contaminer les sols pendant plusieurs années et même polluer les ressources hydriques (Reveret, Peltier, & Boudier, 1981).

Nous venons de voir les grandes causes de dégradations liées à notre système alimentaire conventionnel, mais cela n'est pas exhaustif. En effet, nous n'avons pas parlé de la consommation importante d'eau utilisée pour l'irrigation de nos cultures (70% des ressources mondiales d'eau) ou encore de l'érosion des sols (Foley, et al., 2011). Toutes ces dégradations nous montrent que les activités humaines ont la capacité de provoquer des modifications importantes de l'environnement. À un tel point que selon le géochimiste Paul Crutzen nous sommes entrés dans une nouvelle époque : l'Anthropocène. Une époque où l'humanité est devenue une force géologique capable de modifier le système Terre, au même titre que les glaciations et les éruptions volcaniques (Cogels, 2019). Pour certains scientifiques, nous sommes même au début de la sixième extinction de masse. Une extinction qui pour la première fois est due à l'être humain et qui a déjà fait disparaître plus de 680 espèces de vertébrés. (Sacleux, 2019)

2.2 Conditions sociales et économiques des producteurs

Au-delà des coûts environnementaux, il ne faut pas oublier les problèmes sociaux et économiques que rencontrent nos agriculteurs. Ces derniers sont bien souvent les premières victimes de ce système agricole productiviste. Intégrés dans des filières industrielles dont ils n'ont pas le contrôle, les agriculteurs ont perdu leur autonomie et sont devenus dépendants des entreprises industrielles. Ils ont été poussés à la spécialisation, poussés à répondre à de nouvelles normes de production, poussés à s'agrandir, poussés à la concurrence entre eux ... (Dumont & Vanwelde, 2021)

Par ailleurs, le développement du secteur est influencé par la politique agricole commune de l'Union européenne (la PAC) puisqu'actuellement cette dernière est la principale source de revenu des agriculteurs. Cependant, malgré qu'elle ait permis d'accroître la production agricole européenne dans un contexte d'après-guerre permettant ainsi une reconstruction de l'Europe (objectif principal lors de sa création), de nombreux experts dénoncent, actuellement, une PAC s'occupant davantage d'une production de masse plutôt que des enjeux environnementaux ou encore des enjeux socio-économiques à travers un revenu décent et stable des producteurs (Dumont, 2020). En effet, malgré l'existence de la stratégie « Farm to fork » se trouvant au cœur du Green Deal et qui vise à rendre les systèmes alimentaires équitables, sains et respectueux de l'environnement dont les principaux objectifs sont : « *une neutralité carbone pour 2050, 25% des terres agricoles en agriculture biologique pour 2030, réduire de moitié le volume et la toxicité des pesticides et accroître considérablement les pratiques d'agroécologies* » (European Commission, 2019). Lors de sa dernière version en 2020, la PAC ne possédait aucune référence à cette stratégie du Green Deal. Au contraire, la tendance continue d'aller vers la mondialisation des échanges, menant à une délocalisation de la production alimentaire (WWF, 2018). Pourtant les experts s'accordent à dire que la PAC permet de faciliter la réalisation des ambitions du Green Deal (Schuster, 2021). Il y a donc un paradoxe : d'un côté, on souhaite promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et socialement plus acceptables et de l'autre, on met en place des aides qui favorisent une agriculture industrielle. Cette tendance a généré deux problèmes majeurs : « *la concentration des exploitations, au profit des plus concurrentiels et aux dépens des plus faibles, ainsi que la diminution du nombre d'agriculteurs* » (Rouillé d'Orfeuil, 2013). Cette problématique se retrouve en Wallonie. De fait, le nombre d'installations agricoles a été divisé en trois ces dernières années. Pourtant, la surface est restée identique, provoquant ainsi une majorité de fermes de grosse production au sein de la région. (SPW, 2020)

Par ailleurs, les ingrédients de base ne constituent plus qu'une part très faible du coût d'un produit alimentaire, par rapport aux coûts de la fabrication du produit fini, du transport, de l'emballage, de la distribution, du marketing et de la commercialisation (Hans, 2019-2020). Ainsi, couplés à des aides agricoles européennes attribuées principalement sur base des surfaces exploitées (« prime à l'hectare »), le revenu des producteurs est faible,

surtout pour les plus petits d'entre eux, certains sont même proches du seuil de pauvreté. D'ailleurs, selon une étude de la Fondation Roi Baudouin, déjà en 1999, entre 25 à 30 % des agriculteurs étaient proches du seuil de pauvreté (Vivre Ensemble Education, 2010). Ainsi à travers des aides découplées de la production et le faible coût des produits alimentaires, un phénomène de concentration voit le jour, c'est-à-dire que les petites fermes disparaissent et les plus grosses fermes ne cessent de s'agrandir (Peuch, 2015). Dès lors ce phénomène accentue la concurrence entre les agriculteurs qui sont prêts à s'endetter pour garder ou obtenir des terres afin de pérenniser leur exploitation (Dumont & Vanwelde, 2021).

Cela nous amène à un autre problème socio-économique qui est l'accès à la terre en Région wallonne. Cette problématique touche particulièrement les personnes non issues du milieu agricole (NIMA) qui souhaitent s'installer. Cette inaccessibilité de la terre est causée par plusieurs facteurs. (Dumont & Vanwelde, 2021)

Premièrement, le prix des terres est déconnecté des revenus agricoles. En effet, à l'heure actuelle, pour amortir l'achat d'une terre, il faut 100 ans. Ce prix élevé est dû à la forte densité de population en Belgique provoquant une concurrence pour les terres (presque de 2 fois supérieures à la moyenne européenne). Mais aussi les sociétés de gestion des terres qui rajoutent un intermédiaire entre producteurs et propriétaires. (Dumont & Vanwelde, 2021)

Deuxièmement, l'inaccessibilité des terres s'explique par le rachat de terres par de nouveaux acteurs à des prix bien supérieurs. Parmi ses acteurs, il y a les propriétaires de chevaux qui possèdent en Belgique 15 % des surfaces agricoles disponibles, les producteurs de sapins (deuxièmement producteurs européens) ou encore l'industrie agroalimentaire permettant d'installer leurs producteurs et donc leurs méthodes de production industrielle. À titre d'exemple, on peut mentionner le groupe Colruyt qui rachète des terres agricoles. (Dumont & Vanwelde, 2021)

Et puis, sans oublier des politiques publiques poussant l'urbanisation ayant entraîné depuis 1980, 6% de perte de surface agricole. Ou encore l'opacité sur les ventes des terres qui passent essentiellement par le bouche-à-oreille et donc entraînant un manque d'information particulièrement chez les NIMA. (Dumont & Vanwelde, 2021)

Aux vues de ces informations, on pourrait se dire que la location serait une bonne alternative, mais là aussi tout n'est pas rose. En effet, le bail à ferme permettant de protéger l'agriculteur est de plus en plus abandonné pour faire place à des sous-locations de terres à plus court terme provoquant ainsi la précarisation du travail agricole. (Dumont & Vanwelde, 2021)

Dès lors en raison de toutes ces problématiques dévalorisant le travail des agriculteurs et poussant les agriculteurs à la concurrence, sans compter la disparition de liens sociaux entre producteurs/consommateurs causés par les grandes distributions amenant à l'isolement, des drames humains se sont multipliés ces dernières années dans le monde agricole (Schuster, 2021). En effet, l'ASBL Agri-call (une association venant en aide aux agriculteurs wallons) a reçu, en 2012, plus de 1500 appels d'aide provenant d'agriculteurs se trouvant en dépression qui peuvent aller jusqu'à des idées suicidaires dues souvent à une grande précarisation et des conditions de travail dégradées. Ces gestes de désespoir seraient d'ailleurs de plus en plus nombreux aux fils des années. (RTBF, 2013)

Cependant, en Belgique, aucun chiffre n'a encore été publié. Mais si nous nous appuyons sur les chiffres de nos voisins français réalisés par l'institut de veille sanitaire (INVS), ce serait près de 500 suicides d'agriculteurs enregistrés entre 2007 et 2009, équivalant à un suicide tous les deux jours. Un résultat alarmant sachant qu'il est la troisième cause de mortalité dans le monde agricole. (Le Monde, 2013)

2.3 Impacts sur la santé

2.3.1 Alimentation industrielle

En plus d'avoir un impact sur l'environnement et les conditions de travail de nos producteurs, le système alimentaire conventionnel a des effets néfastes sur notre santé. En effet, actuellement, la plupart des produits consommés proviennent de l'alimentation industrielle. Des produits souvent ultra-transformés ayant des excès en sucres rapides, sel et graisses saturées et carencées en fibres et micronutriments (Fardet, 2016). De plus, les industriels afin de réduire les coûts et obtenir plus de profits utilisent des produits raffinés carencés en micronutriments et fibres comme les huiles de palme hydrogénées et le sirop de glucose fructose ou encore maîtrisent l'apparence de produits par des colorants, arômes

et conservateurs (Rémésy, 2016). Ces produits créent ainsi un terrain favorable au développement des maladies chroniques comme l'obésité, le diabète, ou des maladies cardiovasculaires (Fardet, 2016). Pour donner quelques chiffres, en Belgique, selon Sciensano, 49.3% des adultes belges sont en surpoids (soit un IMS au-dessus de 25) (Sciensano, 2018). Ou encore qu'en 2018 les maladies cardiovasculaires représentent 26% des décès et 6% pour le diabète, pour la plupart attribué directement ou indirectement à une mauvaise alimentation (STATBEL, 2018). D'ailleurs en 2020 on estime qu'un Belge sur quatre souffre d'une maladie chronique (Mutualités Libres, 2020).

De plus, cette alimentation industrielle provoque également de nombreux cancers (Fardet, 2016). Maladie, d'ailleurs, qui représente un des enjeux majeurs de la santé publique puisqu'elle représente 25% des décès (STATBEL, 2018).

Ainsi avec l'augmentation de ces prévalences de maladies chroniques, les années moyennes de vie passées en bonne santé tendent à diminuer (62.4 ans en 2019 pour les Belges (EUROSTAT, 2021)) alors que l'espérance de vie moyenne continue d'augmenter d'année en année (82.1 ans en 2019 (EUROSTAT, 2021)). On vit donc de plus en plus longtemps, mais de plus en plus longtemps en mauvaise santé.

Cependant, il existe encore bien d'autres effets néfastes pour notre santé liés à ce type d'alimentation comme les infarctus, des dysfonctionnements du système digestif ou encore des troubles de la fertilité. (Fardet, 2016)

2.3.2 Pesticides

De plus en plus de données scientifiques montrent les effets néfastes des pesticides sur notre santé. Que cela soit par une exposition directe comme la fabrication ou l'utilisation de ces pesticides ou indirectement par le biais de l'air et l'alimentation. Rien d'étonnant puisque par définition un pesticide est « *une substance destinée à lutter contre les organismes vivants considérés comme nuisibles pour d'autres organismes vivants* ». Étant donné qu'un pesticide est toujours toxique pour l'organisme vivant cible, mais aussi pour les autres organismes puisqu'un pesticide n'est jamais totalement spécifique à un nuisible et que les organismes vivants partagent certaines caractéristiques communes. De ce fait, un pesticide est plus ou moins toxique pour les organismes vivants non-cibles. L'homme est ainsi concerné et particulièrement les producteurs qui manipulent les pesticides régulièrement. (INSERM, 2013)

Aujourd'hui, les effets néfastes à court et moyen terme, souvent en lien avec l'action du pesticide contre le nuisible, sont connus : effets allergisants, dermatologiques et respiratoires. (INSERM, 2013)

Ce sont plutôt les effets à long terme, y compris à faible dose, qui sont source d'interrogation. En effet, ils restent difficiles à obtenir des conclusions fermes sur ces effets. Dès lors, les scientifiques parlent plutôt d'effets potentiels ou vraisemblables. Ainsi, les pesticides pourraient être à l'origine de nombreux cancers, problèmes de fécondité, de développement du fœtus et de l'enfant, de maladies neurologiques ou encore de dérèglements hormonaux. (Fondation contre le Cancer, 2019)

2.3.3 Zoonose

Actuellement, on estime que 75% des maladies émergentes sont à l'origine des zoonoses (Centers for Disease Control and Prevention, 2017). Mais qu'est-ce qu'une zoonose ? Une zoonose est une maladie infectieuse animale transmise à l'homme. On peut prendre pour exemple le VIH, Ebola ou encore la Covid 19. Ces maladies infectieuses émergentes sont en augmentation ces dernières années, mais quelle en est la cause ? La réponse se trouve principalement dans le fonctionnement de notre système alimentaire actuel. Comme nous l'avons vu, notre système alimentaire, par l'extension des surfaces agricoles, favorise la déforestation. Une conséquence qui facilite la propagation de virus. En effet, selon l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'augmentation des maladies infectieuses émergentes coïncide avec la déforestation provoquant ainsi une exposition à des agents pathogènes normalement au centre des forêts et éloignés des hommes. (FAO, 2006)

Prenons l'exemple d'Ebola pour montrer comment le virus se transmet à l'homme. Dès lors selon une étude scientifique, la source du virus proviendrait de chauves-souris localisées en Afrique centrale et ayant subi des déforestations. Par conséquent, ces chauves-souris ont été contraintes de se rapprocher des habitations humaines. Et c'est par le biais de l'ingestion d'aliments couverts de leurs sécrétions que l'homme a été contaminé. Ainsi, les chauves-souris porteuses du virus (inoffensif pour elles, car elles possèdent des anticorps) l'ont transmises à l'homme ne possédant pas d'anticorps contre ce virus. (Rulli, Santini, Hayman, & D'Odorico, 2017)

Un autre facteur de zoonose est l'élevage intensif. Ce dernier provoque une faible diversité génétique qui facilite les infections et les transmissions. En effet, selon FAO, 90% du bétail bovin est issu de seulement 6 races. Pourtant on sait qu'une grande diversité génétique est la meilleure protection contre la propagation de virus. (Faraldo & Rebaudet, 2020)

De plus, les animaux d'élevage émettent près de 22 milliards de tonnes d'excréments par an, propageant ainsi des maladies en contaminant l'eau et les sols. Sans compter que la propagation des maladies est accélérée par la mondialisation qui avec les nombreux transports de marchandises à travers le monde dissémine les épidémies. (Faraldo & Rebaudet, 2020)

CHAPITRE 3 : Naissance des ceintures alimentaires

Comme nous venons de le voir, notre système alimentaire dominant basé sur la productivité cause de nombreuses problématiques que cela soit au niveau de l'environnement, des conditions sociales et économiques des producteurs ou encore des impacts sur notre santé. C'est donc dans cette dynamique que les projets de ceintures alimentaires ainsi que d'autres ont vu le jour ces dernières années afin de contrer des logiques financières et mettre en place des logiques sociales plus respectueuses de l'environnement. Dès lors, voyons, plus précisément dans quel contexte est apparu le projet de ceinture alimentaire et ensuite voyons l'origine particulière de chacune des ceintures alimentaires wallonnes.

3.1 Contexte socio-historique

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, les pays doivent se relever et se reconstruire. Les nations ainsi que les citoyens ne souhaitent plus faire face à des situations de guerre provoquant privation et famine. Ainsi, les pays se lancent à une vitesse effrénée dans de nouveaux processus pour permettre à chacun de retrouver plus de confort et de dignité. (Perrin, 2019)

À partir de cette époque, on recherche continuellement le progrès dans tous les domaines notamment dans le domaine de l'alimentation que ça soit de manière directe ou indirecte. On le constate par exemple via le développement du transport et l'amélioration de la technologie de réfrigération qui permettent de réaliser des trajets plus longs en un temps plus court, ce qui est bénéfique pour le transport d'aliments frais et surgelés. (Perrin, 2019)

De plus, l'organisation des opérateurs alimentaires commerciaux en sociétés multinationales reflétant la puissance de l'industrie alimentaire a conduit à la naissance exponentielle de grandes surfaces au début des années 1950. Ces grandes surfaces sont d'ailleurs, aujourd'hui, un peu partout dans nos régions. (Chessel, 2012)

Pour l'époque, ces grandes surfaces sont un concept innovant. Les gens sont surpris qu'il soit désormais possible de tout acheter, en quantité, au même endroit. Ces sites de grande distribution sont complétés par un marketing redoutable, notamment grâce à des slogans

marketings et des prix imbattables en raison des grandes quantités qui leur permettent de réduire le cout grâce aux économies d'échelle. (Chessel, 2012)

Par ailleurs, la prise de contrôle des aliments par les industries a conduit à la mise en place d'une gamme de produits standardisés, garantissant la production en quantité et réduisant ainsi le cout sur l'ensemble de la chaine d'approvisionnement. La standardisation et le calibre des produits ont été possibles grâce à l'industrie biochimique qui a développé des semences répondant aux attentes de l'industrie. (Chessel, 2012)

Dès lors, comme nous l'avons vu précédemment, ces changements de consommation et son développement ont engendré des problématiques. C'est pourquoi à la suite des dérives de l'alimentation issues de l'industrie agricole, une prise de conscience citoyenne a vu le jour. Cela est notamment lié au Rapport de Brundtland publié en 1989 qui a poussé chacun à s'interroger sur son impact sur la société en tant que consommateur. Ainsi, certains citoyens ont commencé à abandonner les grandes surfaces pour retourner chercher fruits, légumes, œufs et produits laitiers à la ferme, ou bien chez leurs bouchers et brasseurs près de chez eux (Caliskan, Colla, Dumoulin, Mertens, & Vasconez, 2019).

Dans le même temps, des organisations voulant revoir le système de consommation alimentaire ont suivi cette évolution. Des citoyens se sont réunis pour créer des coopératives afin de répondre à cette demande de produits locaux de qualité, permettant aux agriculteurs, par la même occasion, de continuer à vivre décemment grâce, notamment, aux revenus générés par les ventes (Caliskan, Colla, Dumoulin, Mertens, & Vasconez, 2019). C'est donc dans cette optique que les ceintures alimentaires sont nées.

3.2 La naissance des différentes ceintures alimentaires wallonnes

Il est à savoir qu'actuellement il existe cinq principaux projets de ceintures alimentaires en Région wallonne :

- La Ceinture Aliment-Terre Liégeoise ;
- La Ceinture Alimentaire de Charleroi Métropole ;
- La Ceinture AlimenTerre Hutoise ;
- La Ceinture Alimentaire de Namur ;
- La Ceinture Alimentaire du Tournaisis.

Chacune de ces ceintures est née au sein d'un terreau qui lui est propre, possédant ainsi sa propre définition, ses raisons d'être et ses objectifs. De plus, parmi ces projets, certains n'en sont qu'à leurs balbutiements alors que d'autres sont déjà bien ancrées dans leur territoire. Mais dans tous les cas, leur objectif est identique, celui de proposer une alimentation durable à ses habitants et d'initier un changement de modèle et de paradigme dans le domaine agricole.

Voyons dès maintenant, comment chaque ceinture est née sur son territoire ainsi que les actions qu'elles se sont fixées.

3.2.1 La Ceinture Aliment-Terre Liégeoise

Il est à savoir que la ceinture alimentaire de Liège est la première à avoir vu le jour en Région wallonne. C'est en 2012, à l'occasion d'un colloque organisé par l'Université de Liège sur « *les alliances innovantes pour un développement durable* » qu'est née l'idée du projet Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL). À travers une discussion, les membres du mouvement citoyen Liège en Transition et des entrepreneurs sociaux sont partis du constat qu'il existait de nombreuses initiatives locales alimentaires en circuits courts au sein de la région de Liège et qu'il serait intéressant de mettre en relation l'ensemble de ces initiatives à travers un projet de transition territoriale. Cela permettrait ainsi de passer à une échelle supérieure favorisant une transition plus importante du système alimentaire, mais aussi de développer de plus amples initiatives.

Dès lors, en 2013, le projet de ceinture alimentaire liégeoise, déposé auprès du Cabinet du ministre de l'Économie par plusieurs organisations (Exposant d, Barricade, Agès, le GAL des Condruses, Tr@me et Point Ferme) et le groupe Liège en Transition, fut accepté. À la suite, en novembre 2013, la CATL organise un forum permettant de dessiner le plan d'action de la ceinture et de créer plusieurs groupes de travail impliqués sur diverses thématiques. Il est également ressorti de ce forum ouvert l'objectif principal et à long terme (sur les 25 à 30 ans) de la CATL, c'est-à-dire que « *la majorité de l'alimentation consommée localement soit produite localement dans les meilleures conditions écologiques et sociales* » (Ceinture Aliment-Terre Liégeoise, 2021).

La spécificité de ce projet est qu'il repose sur une dimension citoyenne importante (bottom up) permettant ainsi au citoyen de devenir partie prenante du système alimentaire.

Cette implication des citoyens est d'ailleurs inspirée directement du mouvement des villes en Transition vu précédemment et avec qui ils sont proches. Cela se fait de différentes façons : l'invitation des liégeois à s'impliquer dans des projets, la mise en lien des acteurs du territoire pour favoriser le partage de connaissance, par la publication de contenu permettant aux citoyens de mieux comprendre les enjeux du système alimentaire et du projet de ceinture ou encore une gouvernance démocratique au sein des projets de la CATL.

Cette première étape a ainsi permis de mobiliser un réseau d'acteurs au sein du territoire : acteurs de terrains, institutions, scientifiques et citoyens. Ainsi, une quarantaine d'organisations et plus de 600 citoyens ont soutenu le projet dès le lancement. Cela a pu notamment se faire grâce à son ancrage avec Liège en Transition permettant ainsi de bénéficier d'un large nombre de citoyens. Cette première étape a également permis de définir la vision de la ceinture aliment terre de Liège, c'est-à-dire « *relocalisation, écologisation et démocratisation* » à travers des principes fédérateurs qui sont l'accessibilité d'une alimentation de qualité, une souveraineté alimentaire, une dynamisation de l'économie locale et une alliance ville-campagne avec les acteurs de la chaîne alimentaire. Ces principes positionnant la CATL comme mouvement social et démarche de développement territorial permettant une connexion d'initiatives locales. (Feyereisen & Stassart, 2017)

3.2.2 La Ceinture Alimentaire de Charleroi Métropole

Un contexte porteur est à l'origine de ce projet de ceinture alimentaire dans la région de Charleroi Métropole. Ce contexte est un appel à projets lancé fin 2016 par l'agence de l'entreprise et de l'innovation (AEI) qui vise à favoriser le développement du circuit court. C'est l'institution SAW-B², installée dans la région de Charleroi qui a décidé de porter le projet. Ce n'est pas sans raison que SAW-B a décidé de se lancer dans ce projet puisque les membres de l'institution travaillaient déjà depuis quelques années sur le concept d'économie associative rassemblant les différents pôles production, distribution,

² Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises. C'est une fédération d'entreprises d'économie sociale, mais aussi une agence-conseil pour le développement d'entreprises sociales et un organisme d'éducation permanente

consommation (dans l'agroalimentaire, mais aussi au sens large) afin de laisser s'exprimer librement les besoins et faire émerger des engagements réciproques.

Mais avant de répondre à l'appel à projets, SAW-B a décidé de formuler l'idée auprès d'un panel d'acteurs potentiels de la future ceinture alimentaire afin de savoir si cela intéresserait des personnes et une réunion de présentation du projet a été prévue à cet effet. D'emblée BioWallonie a décidé d'appuyer le projet et a communiqué l'organisation de cette réunion auprès de leurs bases de données (principalement des professionnels de l'agriculture). Lors de cette réunion, une quarantaine de participants étaient présents dont la majorité était des producteurs et agriculteurs Bio. Mais il y avait aussi la présence d'acteurs institutionnels comme la province du Hainaut tels que Proxial (département de gestion des cuisines collectives scolaires) ou encore des structures comme des organismes d'accompagnements et des organismes de projets économiques et sociaux tels que les groupes d'action locale (GAL) et l'Union Nationale de l'agriculture biologique. Après cette réunion, en voyant l'ensemble des acteurs intéressés par le projet, SAW-B a remis un dossier, en février 2017 pour l'appel à projet de l'AEI qui fut accepté. Ainsi en juillet 2017, la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole pilotée par SAW-B avec le soutien de deux partenaires, BioWallonie et Espace environnement, a vu le jour.

La spécificité est que dès le départ, l'orientation de ce projet a été de soutenir le développement de la production de produits Bio. Cela ne signifie pas que les producteurs doivent déjà être labélisés Bio pour rejoindre la ceinture, ils peuvent ne pas l'être et être simplement des producteurs qui ont l'intention de se lancer dans un processus de conversion dans le Bio dans les deux ans. L'idée n'est pas de rejeter ceux et celles qui ne travaillent pas en Bio, mais plutôt de créer des conditions plus favorables afin de favoriser la conversion vers le Bio. En effet, réaliser une conversion peut être complexe, certains investissements doivent être faits et cela peut parfois aller jusqu'à modifier les structures d'une ferme. Puis sans compter les savoir-faire qui doivent être acquis amenant souvent à faire des essais erreurs. C'est pourquoi la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole a comme objectif de les aider, notamment en facilitant l'identification de débouchés commerciaux.

3.2.3 Ceinture Alimentaire Hutoise

Ce projet de ceinture est né de la volonté d'un citoyen hutois impliqué dans la ceinture aliment-terre liégeoise de réaliser une même dynamique à l'échelle de Huy. C'est pourquoi en 2018, il décide de chercher des partenaires. Dès lors, il rencontre un certain nombre de personnes et d'institutions et lance un questionnaire à destination des producteurs et un autre destiné aux consommateurs afin de faire un état des lieux de ce qui existait en matière d'alimentation dans la région de Huy et connaître les idéaux en termes d'espérance, besoin et envie dans l'alimentation durable. Grâce au questionnaire pour les consommateurs, il a pu obtenir plus de 200 réponses. Cependant, celui concernant les producteurs, il s'est rendu compte que de la complexité d'entrer en contact avec ces professionnels et a donc eu moins de réponses. Néanmoins, pendant ce temps, la ceinture alimentaire hutoise voit le jour et réussit à fédérer une dizaine de personnes dont de nombreuses institutions comme Cocoricoop, le Val'heureux, l'ASBL Devenirs, les groupes d'action locale (GAL), les agences de développement local (ADL), la région ou encore le CPAS via l'article 27.

3.2.4 Ceinture Alimentaire Tournaisis

En 2018, une initiative citoyenne est lancée, celle-ci est la ceinture alimentaire Tournaisis. Ces personnes ont décidé de se rassembler afin d'apporter une réponse à une demande et des besoins qui se font ressentir dans la région. Ces besoins sont de remettre en valeurs les producteurs locaux et leur donner la possibilité valoriser leur production au niveau de la région en les mettant en lien par rapport à des marchés qui se trouvent également au niveau de la région. L'objectif est vraiment de favoriser ce lien entre producteurs et consommateur dans un bassin d'une zone géographique qui est centrée sur Tournai et les alentours, c'est ce qu'on appelle le Tournaisis. Cette zone se caractérise par un centre très urbain et dense entourée d'une campagne où se situent les zones de productions. Il y a vraiment une perception dynamique de favoriser le lien entre le pôle de consommation située principalement à Tournai et le pôle production se trouvant principalement aux alentours.

Dès le départ, l'idée était d'imprimer une dynamique citoyenne en lançant une consultation à large échelle. C'est pourquoi, début 2019, un forum citoyen a été organisé. Ce dernier a d'ailleurs amené plusieurs centaines de personnes venant d'horizons

différents : citoyens, représentants de cantines scolaires, professionnels de la communication (personnes de la télévision locale), institutions de recherches, organisations ou encore administrations. Une combinaison de capacités et d'expertises qui permettent au groupe porteur d'être complémentaire et permettre de répondre à un ensemble de tâches d'aspects techniques, relationnels, de communication, gouvernance, administratif ou encore financier. Lors de ce forum, des groupes de travail se sont constitués et différentes thématiques ont été traitées : l'accès à la terre, la logistique, les aspects liés à la qualité comme la labélisation Bio et enfin les cantines scolaires. À la suite de ce forum, fin 2019, un deuxième atelier a été organisé autour de ces mêmes thématiques afin de continuer à donner une impulsion sur le long terme, sur base d'une consultation avec des citoyens.

Depuis le dernier forum, les acteurs de la ceinture ont envoyé deux dossiers de financement, dont un s'est porté fructueux. Celui-ci était en réponse à un appel à candidatures organisé par la Région wallonne afin de relocaliser l'alimentation en Wallonie. Ce dossier concerne le développement d'une filière de légumes bio dans le Tournaisis, un projet en partenariat avec la ceinture alimentaire et la ville de Tournai, mais aussi avec le soutien de deux autres partenaires : Food'wapi à travers IDETA (Intercommunale de développement économique des arrondissements de Tournai, d'Ath et de communes avoisinantes) et le parc naturel des plaines de l'Escaut. Ce projet possède trois composantes principales. La première est l'appui au niveau des producteurs afin de pouvoir trouver de nouveaux marchés, débouchés et par ailleurs les aider à se convertir au Bio. La deuxième composante consiste à favoriser la transformation et la commercialisation des produits avec notamment une réflexion d'une Halle relais agricole avec un atelier de légumeries pour pouvoir laver, découper et conditionner les légumes pouvant amener de nouveaux clients. Et la troisième composante s'attache à la partie consommation et sensibilisation de clients telle que les cantines collectives. Ainsi depuis mars 2021, ce projet est en phase de lancement.

3.2.5 Ceinture Alimentaire Namuroise

Le projet de ceinture alimentaire namuroise a démarré dans un contexte ambiant favorable à l'idée de ceinture alimentaire dans la tête de plusieurs personnes dans la région. En effet, lorsque le réseau des consommateurs responsables (RCR) a initié le projet de ceinture

alimentaire namuroise en 2018, plusieurs initiatives s'interrogeaient déjà dans la construction d'un tel projet. Dès lors, dès 2018, le RCR a organisé plusieurs réunions afin de mettre en place les objectifs, valeurs et le fonctionnement d'un tel projet alimentaire. Au fil des réunions, de plus en plus de personnes de profils variés (citoyens, associatifs et producteurs) rejoignaient l'initiative et fin 2019, le groupe composé d'une quarantaine de personnes décide de créer un comité de pilotage. Ce comité de pilotage est composé du réseau des consommateurs responsables, de quelques citoyens, d'Inter-Environnement Wallonie, de l'administration de la ville de Namur, de la Région wallonne via Manger Demain et des personnes de la recherche travaillant à l'université de Namur. Il est important de mentionner qu'actuellement, aucun producteur ne se trouve dans ce comité puisque le projet n'étant pas encore assez abouti, les producteurs ne voient pas la nécessité de mettre à disposition du temps de travail dans ce projet. À la suite de cette création, le groupe décide de rentrer en contact avec l'échevinat de la transition à Namur puisque les acteurs n'imaginaient pas qu'un projet tel que la ceinture alimentaire se fasse sans rapport avec le monde politique local. Ainsi, l'échevine de la transition convaincue de la nécessité de soutenir ce genre de projet a décidé de collaborer avec la ceinture alimentaire namuroise. Cette décision n'est pas étonnante puisque la ville de Namur a vu son projet « *un réseau agricole local et structuré pour alimenter Namur* » accepté par la Région wallonne dans le cadre d'un appel à projets « *Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie* » (Tellier, 2020).

Dès lors du fait de cette collaboration avec la ville et ce projet, la ceinture alimentaire namuroise possède un engagement pour lequel elle doit remplir une double mission : une identification et prise de contact du réseau des producteurs à Namur. Cela signifie qu'un travail de cartographie de l'offre et une sensibilisation de la demande vont être effectués par la ceinture. Cela se fera notamment via des animations pour conscientiser les gens qu'il existe sur le territoire, un réseau de producteurs locaux. Cette double mission permet ainsi à la ceinture d'obtenir de la reconnaissance et de la visibilité, ce qui n'était pas le cas il y a peu puisque la ceinture était simplement des citoyens et associations qui réfléchissaient à un projet.

Il est important de mentionner la spécificité dans laquelle la ceinture alimentaire namuroise voit le jour. Comme dit précédemment l'initiative est née dans un contexte

ambiant où plusieurs institutions travaillaient déjà sur la thématique de l'alimentation locale. Certaines étaient en réflexion, mais une coopérative est déjà bien implantée puisqu'elle possède actuellement 18 points de distributions, celle-ci est Paysan Artisan. Née en 2013, sur quelques communes du nord-ouest de Namur, Paysan artisan est un mouvement citoyen qui commercialise des produits locaux et qui travaille sur quelques problématiques telles que la diminution des emballages ou la création d'ateliers de transformation (Paysans Artisans, 2021). Cette coopérative bien qu'importante n'est pas en rivalité avec la ceinture alimentaire pour plusieurs raisons. La première est qu'elle ne souhaite pas déborder du territoire dans laquelle elle se trouve, c'est à dire le nord-ouest de Namur alors la ceinture alimentaire se place plutôt dans le grand Namur. La deuxième raison est que la ceinture alimentaire namuroise, à l'heure actuelle, ne se place pas comme acteur économique, mais est plutôt comme un acteur de sensibilisation, démarchage et réseautage contrairement où Paysan Artisan qui se place comme un acteur économique leur permettant entre autres de pouvoir payer leur personnel. Une troisième raison est que Paysan Artisan est prêt à donner un coup de main à des projets qui souhaitent se mettre en route. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'elle a créé le collectif 5C qui est un collectif de coopératives (actuellement au nombre de 30) dont l'objectif est le partage de savoir-faire. Ainsi l'objectif de la ceinture alimentaire est de collaborer dans le futur avec Paysan Artisan afin qu'ils puissent partager leur expérience.

En guise de conclusion de ce chapitre concernant les naissances des différentes ceintures alimentaires en Région wallonne, on peut faire plusieurs constats.

Le premier étant que le projet de ceinture alimentaire est né dans un contexte socio-historique identique, c'est-à-dire que des initiatives collectives ont décidé dans un objectif de résilience territoriale de mettre en place un système alimentaire alternatif au système agroalimentaire conventionnel au sein de leur territoire. Néanmoins, lors de la naissance des différentes ceintures alimentaires en Région wallonne, on remarque que le terrain n'est pas identique. En effet, certaines germent grâce à une dynamique citoyenne forte comme c'est le cas de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise, la Ceinture Alimentaire Namuroise ou plus encore celle du Tournaisis. D'autres naissent plutôt de la volonté d'institutions comme la Ceinture Alimentaire de Charleroi Métropole.

Le deuxième constat que la majorité des ceintures prennent forme ou passent à la vitesse supérieure à la suite d'appel à projet en lien avec une alimentation locale. Dès lors, une question peut se poser afin de faciliter la création d'une ceinture alimentaire, ne serait-ce pas intéressant de mettre en place une ceinture lorsqu'un tel appel à projets voit le jour ?

Le troisième constat est que dès la naissance on voit que les ceintures alimentaires possèdent des valeurs plutôt identiques, mais que les actions diffèrent en fonction du territoire dans laquelle elle se trouve ou encore des partenaires et des acteurs qui entrent en jeu dans le projet. En effet, si l'on prend la ceinture alimentaire namuroise, celle-ci souhaite plutôt se concentrer sur la sensibilisation et le réseautage des producteurs et consommateurs et non devenir un acteur économique. Au sein de la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole, on souhaite davantage soutenir le développement de l'agriculture biologique au sein du territoire. Ou encore la ceinture aliment-Terre Liégeoise et la ceinture alimentaire de Tournai qui implique fortement les citoyens au cœur des décisions.

Le dernier constat que l'on peut faire est qu'actuellement la moitié des ceintures alimentaires sont encore à leurs balbutiements, parmi elles une commence ses actions, deux autres doivent encore se positionner sur certaines questions et notamment sur les labels qualité. Alors que l'autre moitié, même si cela reste encore assez récent, sont déjà bien intégrées au sein du territoire et possèdent déjà quelques années d'expérience. Ainsi, on peut analyser leurs évolutions depuis leur naissance et s'apercevoir des possibles actions qu'elles peuvent apporter au sein de leur territoire, mais aussi s'apercevoir des difficultés qu'elles ont rencontrées au cours de leur existence ce qui pourra permettre aux nouvelles ceintures ainsi que celles qui voudraient se créer de connaître l'étendue du possible et à quoi elles peuvent faire face afin de pouvoir mieux affronter ses difficultés. C'est ce que nous allons voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 4 : Évolutions des ceintures alimentaires

4.1 Naissance de projets depuis la création

Depuis leur création, certaines ceintures alimentaires wallonnes ont pu mettre en place divers projets voyant en quoi consistent ceux-ci.

4.1.1 Ceinture Aliment-Terre Liégeoise

Depuis sa création la ceinture aliment-terre liégeoise s'est engagée dans plusieurs projets. Le premier étant la coopérative *Compagnons de la Terre* dont l'ambition est de favoriser l'émergence de producteurs locaux avec une vision écologique (issus ou non de l'agriculture), mais aussi assurer une qualité de vie et un revenu décent à ces producteurs. Par ailleurs, cela permettait aussi de contribuer à la souveraineté alimentaire de Liège et mettre en place un modèle alternatif durable basé sur l'agroécologie. Le plan de travail passait notamment la valorisation des filières courtes autant que possible et par un travail avec les producteurs afin de diminuer les coûts de production par l'intermédiaire de mutualisations et d'économie d'échelle. Malheureusement en mars 2019, elle a dû mettre fin à ses jours pour diverses raisons³.

Le deuxième projet initié en 2016 par la CATL concerne *Les Petits Producteurs*, une coopérative de magasins commercialisant en circuit court des produits provenant de producteurs locaux à un prix équitable permettant ainsi de favoriser l'accès à une alimentation locale et/ou issus d'une agriculture biologique pour les Liégeois. Actuellement, cette coopérative, ayant un vif succès auprès des citoyens, possède déjà trois magasins.

Le troisième projet est le festival *Nourrir Liège* qui vise à informer, sensibiliser et divertir les citoyens autour des enjeux alimentaires actuels. Ce festival propose chaque année depuis 2017 diverses activités autour d'une thématique : débats, concerts, projections, ateliers participatifs, marchés paysans ...

³ Les raisons de cet échec se retrouvent sur le site de la ceinture alimentaire liégeoise via le mémorandum

Un autre projet associé à la CATL est le projet CREaFARM dont l'objectif est de mettre à disposition des terrains communaux et à encourager le développement de projets d'agriculture urbaine à Liège afin de favoriser l'accès à la terre, mais aussi encourager des projets de filières courtes alimentaires.

Enfin récemment, avec la collaboration de la ville de Liège, la ceinture alimentaire liégeoise a lancé la maison de l'alimentation durable et inclusive. Cette dernière permet aux habitants de Liège d'être sensibilisés à une alimentation durable et saine à travers des activités proposées comme des ateliers culinaires, des balades ...

Voici, les principaux projets portés par la ceinture, mais d'autres projets ont aussi eu lieu depuis sa création en 2013 comme la collaboration avec des travaux scientifiques ou encore l'accompagnement de cantines scolaires à Liège désirant nourrir les enfants avec une alimentation saine et locale.

4.1.2 Ceinture alimentaire Charleroi Métropole

Depuis sa naissance, la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole soutient le développement de la production de produit Bio mais aussi assurer l'accessibilité des produits alimentaires locaux aux habitants. Pour cela la ceinture se repose principalement sur l'intercoopération à travers des tables de concertation organisées par SAW-B entre les différents acteurs de la ceinture alimentaire qui permettent d'obtenir une perception de la vision d'ensemble de la filière agricole (production, transformation, distribution et consommation). Cette perception s'effectue à travers la libre expression de chacun des acteurs concernant leurs situations, leurs besoins, projets ... Permettant ainsi de faire émerger une confiance réciproque, de connaître les besoins des uns et des autres ou d'autres informations que l'on ne peut pas avoir accès lorsqu'on est relativement isolé. Et cela est bénéfique pour deux raisons, premièrement cela permet de prendre des décisions individuelles plus réalistes, étant conscient de la réalité des autres chainons de la filière. Deuxièmement, cela permet de prendre des décisions communes par lesquelles des engagements et des projets peuvent naître. C'est ainsi qu'est né le premier grand projet de la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole : la coopérative Circulacoop. En effet, à la suite des diverses rencontres entre les acteurs du territoire, plus de 60 catégories de besoins différents ont été exprimées. Parmi ceux-ci, il y avait la volonté de faire circuler les marchandises des producteurs jusqu'aux acheteurs. Ainsi est née la plateforme

logistique Circulacoop. Pour cela, dans un premier temps, en aout 2019 un test fut lancé avec trois magasins et deux points de dépôts ainsi qu'un maraicher ayant une camionnette permettant d'aller chercher les produits et les déposer le jour même aux magasins. Cela a permis ainsi de faire quelques mises au point. Le test étant concluant pour l'ensemble des acteurs, à l'automne 2020, après avoir passé les étapes administratives (agrément de Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA), certification Bio, ...), la coopérative est née. Ainsi, la plateforme logistique devient un acteur important puisqu'elle va permettre de faire circuler les marchandises depuis les producteurs et transformateurs alimentaires locaux vers les divers acheteurs locaux. En effet, les producteurs/transformateurs vont déposer directement leurs produits à la plateforme, ou la plateforme circule et va chercher les produits pour ensuite les fournir aux magasins, cafés, restaurants et bientôt les cuisines collectives. Par ailleurs, n'étant plus obligé de se procurer les produits dans les divers lieux de production du territoire, cela rend plus accessibles les produits locaux aux consommateurs et permet d'obtenir un plus large choix de produits.

Il est important de mentionner ici que les acteurs de la ceinture ne sont pas obligés de commercialiser via cette coopérative, c'est un acteur qui propose un service répondant à un besoin des acteurs.

4.1.3 Ceinture Aliment-terre Hutoise

Ici nous sommes dans un cas de figure un peu particulier puisque la ceinture alimentaire hutoise dans son évolution a suspendu son activité pour trois raisons.

La première est que le citoyen ayant lancé l'initiative s'est essoufflé puisqu'il devait porter plusieurs casquettes telles que secrétaire, animateur et cheville ouvrière et donc cela devenait de plus en plus compliqué à gérer.

La deuxième cause est le fait d'avoir trop peu de citoyens au sein de du groupe, la dynamique citoyenne était trop faible.

Et la troisième raison est la dissolution du projet de ceinture alimentaire à travers un projet de Halle faisant partie de la liste des dix projets convenus par l'ensemble des acteurs de

la ceinture. En effet, toute l'énergie de l'équipe a été mise dans la mise en place d'un projet de Halle sur Huy qui prend du temps à se mettre en place.

Cependant, l'idée de ceinture alimentaire hutoise n'est pas abandonnée parce que l'objectif à travers le projet de Halle qui regroupe de nombreuses personnes que cela soit citoyen, institutions ou politiques est de faire naître un collectif autour des enjeux liés à l'alimentation durable et équitable dans la région de Huy qui puisse se saisir d'autres enjeux et projets comme une information et une visibilité de produits locaux, un travail avec les cantines scolaires, des ateliers avec le centre culturel ou encore un travail sur la précarité avec le CPAS.

En revenant à ce projet de Halle, il regroupe tous les acteurs de la ceinture, mais aussi des écoles techniques et professionnelles et l'IBEFE (Instance Bassin Enseignement Formation Emploi) lié au Forem qui favorise dans ce projet, la formation et l'insertion professionnelle au sein des circuits courts. Dès lors, par le biais de l'échevin de l'environnement à Huy voyant ce projet intéressant, un bâtiment a été mis à disposition pour la Halle. Concrètement, la Halle permettrait de proposer des produits locaux, équitables et sains aux habitants de Huy, tout en les rendant accessibles (pas seulement au niveau du prix, mais aussi en conscientisant les citoyens qu'il est possible de consommer des produits locaux). Ainsi des producteurs proposeront leurs produits au sein de la halle, mais il existera également un espace coworking, une cafétéria ainsi que des espaces pour le centre culturel, des associations et collectifs afin de faire de l'éducation permanente. De plus, à travers les missions de l'ASBL Devenir et IBEFE, l'objectif est aussi de réinsérer professionnellement des personnes par le biais d'ateliers afin de leur apprendre à travailler des produits locaux et de saisons. Ainsi l'enjeu est vraiment par ce projet de créer un espace participatif et non juste un espace commercial.

4.2 Difficultés et freins rencontrés

Depuis leur naissance, les ceintures alimentaires wallonnes rencontrent plusieurs difficultés ou freins. Voyons en quoi consiste ceux-ci.

4.2.1 La question du financement

Une des difficultés qui revient le plus souvent auprès des coordinateurs des ceintures est la question des financements. Il est à savoir que les subsides octroyés aux ceintures

alimentaires wallonnes sont de courtes durées. En effet, ce sont des financements ponctuels allant de quelques mois jusqu'à trois ans pour les plus gros appels à projets comme celui de AEI en 2016 ou de la Région wallonne en 2020.

De plus, les montants de ces financements ne sont pas élevés puisque pour les deux appels à projets ci-dessus, il s'agit respectivement d'une enveloppe de 150 000€ pour deux ans (Agence pour l'Entreprise et l'Innovation, 2016) et maximum 300 000€ pour trois ans (Tellier, 2020), l'équivalent de la rémunération d'un et demi temps plein. À titre de comparaison, le récent appel à projets pour la création de deux parcs nationaux en Wallonie, lancé par la ministre wallonne de la Nature (Céline Tellier) et la ministre wallonne du Tourisme (Valérie De Bue), l'enveloppe s'élève à 28 millions d'euros (RTBF, 2021). Dès lors, cela amène à réfléchir sur l'intérêt des politiques wallonnes en termes d'alimentation durable.

Ainsi en raison des faibles budgets octroyés et de leur courte durée, les membres de l'équipe de pilotage ont de nombreuses interrogations concernant leur utilité, leur reconnaissance ou encore leur avenir dans un tel projet. En effet, en fonction des subsides des régions, des communes ou d'institutions, des licenciements peuvent avoir lieu si les budgets ne sont plus suffisants pour rémunérer l'équipe en fonction. Du fait de ces inquiétudes et questionnements, cela provoque un épuisement des équipes porteuses de ce type de projet et peut questionner la pérennisation d'un tel projet. Une question qui sera d'ailleurs analysée un peu plus loin dans ce travail.

On peut illustrer cette difficulté à travers les propos d'un des membres de l'équipe de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise :

« On est sur des financements à très court terme et c'est épuisant pour les équipes. Moi j'ai déjà reçu mon C4... Voilà à un moment on se dit : est-ce qu'on a besoin de nous ? Est-ce qu'on est reconnu ou pas ? Moi je fonctionne assez bien comme ça, mais ce n'est pas le cas de tout le monde ».

Pour conclure ce point, on peut nuancer la volonté d'obtenir davantage de subventions. Bien qu'en comparaison aux financements d'autres projets, les ceintures sont peu financées, le fait d'avoir peu de moyens financiers permet de pousser la créativité et de

pousser la réflexion dans quel projet cet argent sera le plus utile, amenant ainsi à des choix plus réfléchis et à plus d'efficacité. Ce qui parfois dans des projets à échelle comparable, mais à budget plus important est moins le cas. Cependant, cela ne signifie pas qu'un budget trop faible doit être octroyé aux ceintures puisque cela amène les acteurs à avoir des actions trop faibles par rapport à l'ambition et les objectifs du projet. Dès lors, un juste curseur doit être mis afin d'obtenir des financements nécessaires pour réaliser les actions voulues et efficaces tout en étant à l'aise pour planifier et organiser des actions sur le long terme.

4.2.2 Le soutien politique

Comme on vient de le voir, le financement des ceintures alimentaires est souvent lié aux instances politiques. Cependant, au sein de certaines ceintures alimentaires, le soutien politique n'est pas aussi présent que dans d'autres et parfois pas aussi fort qu'elles peuvent l'espérer.

En effet, parfois au sein du territoire dans laquelle se trouve la ceinture alimentaire, les élus locaux préfèrent soutenir d'autres projets alimentaires bien que celle-ci soit identifiée comme un projet à haute pertinence pour le territoire puisqu'il rassemble de nombreux acteurs locaux. Cependant, s'il existe un projet alimentaire territorial plus directement sous la responsabilité du pouvoir politique, le financement des élus locaux ira plus facilement vers ce type de projet. Cela peut également survenir si les valeurs et objectifs portés par la ceinture alimentaire sont plus ambivalents ou restrictifs qu'un autre projet alimentaire sur le territoire provoquant ainsi une préférence pour cet autre projet qui permet d'éviter de prendre un positionnement trop risqué par rapport à la représentation et aux attentes de la population pouvant amener à une perte de leur électorat.

La ceinture alimentaire de Charleroi Métropole a d'ailleurs été confrontée à ce genre de difficulté. En effet, le projet alimentaire Food C a vu le jour sur le territoire de Charleroi Métropole, celui-ci proposant une alimentation locale aux habitants à l'aide d'une plateforme informatique. Ce projet ne se limite donc pas uniquement au bio et ne prend pas en compte certaines valeurs de l'économie sociale comme la concertation amenant à un prix plus juste notamment. Ainsi aux yeux des élus locaux le projet est moins restrictif. De plus, le projet Food C étant dépend de l'intercommunale Ingretec, le projet est sous la

couple des bourgmestres de Charleroi Métropole. Ainsi par ces différentes caractéristiques, la conférence des bourgmestres locaux a décidé de financer Food C au lieu de la ceinture alimentaire pourtant identifié comme projet ambitieux au sein du territoire. Une déception pour le coordinateur de la ceinture comme illustrent ces propos :

« Pour ne rien te cacher, nous espérions beaucoup plus de soutien, nous espérions que cela soit le point de démarrage d'un soutien, d'autant plus que le projet de la CACM était à juste titre identifié comme étant un projet de très haute pertinence pour le territoire ».

Parfois, aussi les élus politiques rencontrés par les ceintures alimentaires afin d'obtenir un soutien, donnent une réponse favorable, mais ne passe pas à la concrétisation. C'est ce qui s'est déroulé au sein de la ceinture alimentaire de Namur. En effet, les membres du comité de pilotage ont décidé de rencontrer les élus du pouvoir intermédiaire, c'est-à-dire la province de Namur, puisqu'il possède de nombreux outils de formation et de gestion en matière agroalimentaire sur le territoire. En effet, le pouvoir provincial namurois possède un nombre important de territoires agricoles, une école d'hôtellerie et une école d'agriculture. Ainsi une collaboration est intéressante, ne serait-ce qu'afin d'obtenir une visibilité. Lors de cette rencontre, le membre député de la transition les a reçus favorablement, mais depuis plus aucune nouvelle. C'est une déception pour les membres du comité de pilotage de la ceinture alimentaire namuroise. D'autant plus, qu'à côté de cette rencontre, le pouvoir provincial a lancé un appel à projets pour une alimentation durable et la ceinture alimentaire y a répondu, cependant le projet n'a pas été retenu. Ainsi, les acteurs de la ceinture namuroise considèrent que *« certaines instances sont peut-être désireuses, mais institutionnellement n'ont peut-être pas des coudées franches ou de dynamisme pour bouger et nous soutenir ».*

4.2.3 Le facteur humain

Nous avons évoqué l'aspect financier comme difficulté, mais il ne faut pas mettre de côté un aspect plus intime qui est l'humain puisque tout projet est porté par des êtres humains. D'ailleurs selon les acteurs rencontrés, la raison principale qui fait échouer un projet est le plus souvent liée au facteur humain (le put*** de facteur humain (PFH) comme l'énoncent certains), plutôt qu'un facteur financier. Ainsi les ceintures alimentaires n'ont pas échappé à ce type de difficulté lors de leur existence, un facteur qui est d'autant plus

fort puisque les ceintures mettent en avant la coopération, un mode de gouvernance démocratique ou encore des principes d'économie sociale pour certaines. Dès lors l'humain est plus au cœur du projet. Ce type de difficulté transversal peut prendre plusieurs formes qui peuvent parfois même être imbriquées.

Tout d'abord, cela peut apparaître lorsque les membres du collectif ne possèdent pas la même vision du projet. Dès lors lorsqu'il y a trop de dissonance au sein d'un projet et non une convergence au niveau des visions afin de construire une base solide, l'ensemble du projet peut s'effondrer. Dès lors il est important dès le début de se mettre d'accord, même si cela prend un certain temps, sur la vision et les missions du projet afin de ne pas marcher sur des sables mouvants pouvant remettre en cause l'intégralité du projet.

Une autre forme que peut prendre ce genre de difficulté est que certains membres ne croient pas qu'un tel projet peut fonctionner : *« l'économie ne fonctionne pas comme cela », « les personnes sont en concurrence les unes envers les autres, donc mettre des concurrents autour de la table est voué à l'échec »*. Dès lors, pour certains acteurs, il a fallu prendre du temps pour convaincre ces membres à travers la littérature et des expériences que cela pouvait effectivement fonctionner.

Ce facteur humain peut également se présenter lorsque l'aspect collectif n'est pas assez pris en charge dans un projet provoquant un manque d'efficacité et parfois même d'insatisfaction chez les acteurs du collectif. C'est d'ailleurs l'une des raisons de l'échec survenu au sein de Compagnons de la Terre (le premier grand projet de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise). Lors de son existence, un des fondateurs a décidé de tester un système de gouvernance innovant (l'Holacracy). Ce principe n'étant pas connu par l'ensemble des acteurs, il a fallu les former. Cependant, il est compliqué d'intégrer l'ensemble des principes de l'Holacracy en quelques jours. Dès lors, les personnes maîtrisant le mieux ont concentré le pouvoir et ont pris appui sur ces règles afin de mettre en place leurs visions provoquant ainsi des désaccords et des conflits interpersonnels retardant le projet alors qu'il était important de prendre rapidement des décisions pour l'avenir de la coopérative.

Cet exemple fait la transition avec une autre forme que peut prendre le facteur humain comme difficulté. Ainsi une difficulté peut survenir lorsqu'un ou plusieurs membres du

collectif possèdent une personnalité forte qui par leurs comportements nuisent à l'ensemble du collectif. Cela peut également apparaître si une ou plusieurs acteurs d'un projet ont vécu des situations personnelles fragilisantes.

4.2.4 Impact de la Covid-19

Comme dans de nombreux secteurs, la pandémie mondiale liée à la Covid-19 a eu des répercussions dans l'évolution des ceintures alimentaires wallonnes.

En effet, le confinement a obligé les acteurs à rester chez eux entraînant ainsi l'arrêt des réunions en présentiel.

Dès lors, certaines réunions se sont réalisées par visioconférences. Mais ces réunions étant moins efficaces que les réunions en présentiel, certains projets ont pris du retard comme la coopérative Circulacoop.

Pour d'autres, les réunions n'ont simplement pas eu lieu. Comme pour la ceinture alimentaire du Tournaisis, dont les consultations et les groupes de travail ont été mis en suspend durant cette période. Freinant et réduisant ainsi le dynamisme mis en place par les ceintures.

De plus, le confinement a entraîné l'annulation de certains événements comme des conférences, des soirées débats ... qui sont importants d'un point de vue de la sensibilisation comme on le verra par la suite.

Il est néanmoins à noter que la Covid-19 a eu aussi un impact positif sur les ceintures alimentaires wallonnes. En effet, cela a permis à ces dernières d'avancer sur des travaux de structuration comme approfondir la conception de la coopérative pour la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole ou encore remettre des dossiers pour des appels à projets pour la ceinture alimentaire du Tournaisis.

Cela a également permis de mettre mieux en valeur les producteurs locaux. Ainsi en collaboration avec la ville de Charleroi, la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole et ces derniers ont fait apparaître sur leurs sites respectifs l'ensemble des endroits où les habitants peuvent se procurer des produits locaux (magasins comme producteurs).

Mais l'impact le plus important s'est situé au niveau des producteurs. En effet, au sein de l'ensemble de la Wallonie, lors du premier confinement, les producteurs locaux ont fait l'objet de sollicitation de la part des consommateurs qui ont littéralement explosé. Dès lors il y a eu une pénurie de produits locaux. Ainsi selon les acteurs des ceintures alimentaires, lors du premier confinement, les chiffres ont augmenté d'environ 50%. Depuis les chiffres ont malheureusement diminué, mais restent malgré tout supérieurs à ceux enregistrés avant le premier confinement (globalement ils enregistrent une augmentation de plus de 10%). De plus, les circuits courts ainsi que les ceintures alimentaires ont constaté un gain d'intérêt d'un point de vue des médias et des pouvoirs politiques. D'ailleurs la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise a été sollicitée afin de proposer des idées au sein des plans de relance européens.

4.2.5 Freins liés aux producteurs

Au niveau des producteurs, une des difficultés qu'on peut rencontrer et qui est d'ailleurs une des difficultés du secteur agricole en général, c'est que le secteur agricole est un secteur assez indépendant. C'est pourquoi il n'est pas évident de les faire travailler ensemble autour d'objectifs communs puisque ce n'est pas dans la mentalité des producteurs de se mettre en lien avec d'autres. Une grosse difficulté lorsqu'on sait que l'objectif des ceintures est de développer le circuit court et l'autonomie alimentaire d'une région. Dès lors il faut obtenir une coordination de tous afin de produire une quantité variée de produits afin d'obtenir un volume permettant de nourrir un maximum d'habitants de la région.

Une autre difficulté rencontrée au sein des producteurs est qu'il est difficile d'avoir une idée précise de leur cout de production puisqu'ils n'ont pas de données financières fiables afin de pouvoir évaluer comment les aider et surtout valoriser leur travail en proposant un prix permettant pour eux d'être rémunérés équitablement. En effet, certains ne se posent pas la question de la valorisation de la main d'œuvre, les couts de reviens ...

En outre, certains producteurs qui sur base de leurs habitudes possèdent une certaine réticence envers l'agriculture biologique ou des pratiques plus respectueuses de l'environnement. En effet, ceux-ci, travaillant depuis longtemps dans un certain système agricole qui les sécurise, ne voient pas l'intérêt de changer leurs habitudes : devoir

participer à des réunions, négocier les prix, changer leurs méthodes de productions ... Ainsi cela leur fait prendre des risques et n'osent donc pas se lancer dans l'aventure.

Parfois aussi certains producteurs ne trouvent pas l'intérêt d'intégrer une ceinture alimentaire au sein de leur territoire pour diverses raisons. Cela peut être parce qu'ils fonctionnent dans des circuits-ultra courts ou bien cela peut aussi être dû au fait qu'ils ne portent pas dans leur conception les valeurs d'une ceinture alimentaire et ont plutôt une vision de profits financiers et d'exportation. Les propos du coordinateur de la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole évoquent d'ailleurs bien ce type de difficulté :

« Lorsque je téléphonais à des petits artisans, j'avais ce sentiment de téléphoner depuis la planète Mars même hors du système solaire, car on n'est pas du tout sur la même planète, on est dans une tout autre présentation... les valeurs de la ceinture alimentaire c'est peut-être la première fois qu'ils entendent parler de ça dans leur vie si tu veux ».

D'autre part, un autre frein lié aux producteurs est que certains producteurs se connaissant bien (ou croient se connaître) et se détestent allégrement pour diverses raisons : jalousie, concurrence, disputes ... et donc en sachant qu'un producteur se trouve au sein de la ceinture, un autre pourrait ne pas l'intégrer.

Une autre difficulté qui peut survenir est que certains producteurs ont une vision du distributeur qui s'en met plein les poches et dont du profit sur le dos des producteurs. Il est donc parfois compliqué pour eux d'intégrer une ceinture alimentaire où les producteurs et distributeurs se retrouvent autour d'une table afin de négocier un prix.

Il est néanmoins à noter que jusqu'à présent la plupart des producteurs intégrant ce type d'initiative sont bienveillants les uns envers les autres (cela est d'ailleurs une bonne surprise pour la plupart des équipes de pilotage). Ainsi parfois certains producteurs laissent la priorité à certains plus petits producteurs ayant plus de difficultés. Mais ces difficultés sont présentes et risquent d'arriver de manière plus fréquente au fur et à mesure que les ceintures alimentaires évoluent puisqu'au début d'une telle initiative ce sont souvent des personnes fortement convaincues de ce type de projets et ses valeurs.

4.2.6 Freins liés aux consommateurs

Comme nous l'avons vu, une des principales missions des ceintures alimentaires wallonnes concerne l'accessibilité des produits locaux au plus grand nombre. Cependant, cette mission est également un des gros freins auquel font face ces ceintures. En effet, les consommateurs perçoivent souvent ces produits comme des produits de bourgeois bohème (bobo) et souvent très chers. Il existe plusieurs causes qui favorisent cette perception.

La première se situe au niveau d'une partie de la population qui possède très peu de moyens et n'a pas d'autres choix, dans le système actuel, que d'acheter des produits industriels se trouvant dans les grandes surfaces où les prix sont faibles. En cause, des producteurs qui ne sont plus rémunérés décemment par les industries qui possèdent le monopole ainsi qu'une course à la production permettant de descendre les coûts de production. C'est alors un défi pour les ceintures alimentaires de proposer des produits abordables pour les consommateurs et rémunérer équitablement les producteurs.

Dès lors, étant dans l'impossibilité d'atteindre les prix faibles que proposent les grandes chaînes de distribution, les ceintures utilisent notamment des outils de sensibilisation, dont nous aurons l'occasion de traiter dans le prochain chapitre, afin de réinvestir une part du budget des citoyens dans l'alimentation pour pouvoir prendre en considération les facteurs sociaux et environnementaux dans le prix final.

D'un autre côté, le manque de sensibilité à acheter des produits locaux de qualité amène les consommateurs à acheter un produit sur le seul critère du prix. Dès lors si l'on regarde au niveau des cuisines collectives, seul le facteur prix est pris en compte, il n'y a aucune intégration d'autres aspects comme la provenance du produit, la qualité ou encore la rémunération du producteur. Ceci est néanmoins en train de changer depuis quelques années, notamment grâce au travail des ceintures alimentaires, mais cela reste encore fréquent.

Une autre cause est l'avantage des grandes surfaces d'obtenir une grande variété de produits tout au long de l'année et pour certains consommateurs, il est difficile de comprendre que durant la période hivernale, ils ne puissent pas consommer de fraises. Ainsi cela fait écho à une des difficultés liées aux producteurs qui est de type conceptuel

et culturel. C'est-à-dire qu'ils sont indifférents face à ces problématiques liées au système alimentaire conventionnel.

4.2.7 Manquement d'un chaînon de la filière lors des concertations

Nous allons maintenant évoquer une difficulté plus spécifique à la Ceinture Alimentaire de Charleroi Métropole. Ainsi, nous avons vu que cette ceinture alimentaire fonctionnait avec le principe d'intercoopération. Cela signifie que l'ensemble de la filière alimentaire se réunit autour de la table afin de connaître les besoins des uns et des autres et d'obtenir une vision d'ensemble. Dès lors, lorsqu'un chaînon de la filière manque, il existe un risque de scotomisation provoquant des difficultés pour piloter le projet correctement. C'est ce qui est arrivé lors de sa naissance en 2018. En effet, étant donné que les producteurs étaient les premiers à vouloir entamer cette initiative, SAW-B a décidé de commencer par les rassembler afin de connaître leurs besoins. Il est ressorti de cette réunion qu'il serait pertinent d'ouvrir des points de vente sur le territoire qui seraient gérés par les producteurs. Dès lors, la ceinture a cherché des porteurs de projet pour la création de ce magasin, mais en automne 2018, elle n'avait encore trouvé personne. Dès lors, une autre difficulté survient, le fait que ne pas être dans le concret amenant les producteurs à être impatients et se demander pourquoi cela ne bouge pas (pouvant ainsi amener certains acteurs à quitter le projet). Mais cette non-trouvaille était due à la volonté des producteurs de lancer un projet qui était illusoire à l'époque puisque bien qu'ayant des idées les producteurs n'avaient pas l'expérience et les compétences d'un distributeur permettant de concrétiser ce projet. Dès lors, SAW-B a ensuite décidé de rassembler également les distributeurs afin de concrétiser ce projet. Ainsi, par cette concertation est né le souhait de la plateforme logistique et qui a lancé la coopérative Circulacoop par la suite.

Par conséquent, sans cette prise de conscience d'avoir besoin des distributeurs, le projet se serait effondré. Le coordinateur de la ceinture alimentaire analyse cela comme le fait de ne pas avoir appliqué la méthode qu'elle préconisait, c'est-à-dire réunir l'ensemble de la filière alimentaire.

4.3 Opportunités de développement

4.3.1 Développement du maillon transformation et logistique

À l'échelle de la Wallonie, lorsqu'on regarde l'ensemble de la filière alimentaire, c'est-à-dire toutes les étapes de la production à la consommation, on constate deux maillons faibles, des maillons qui font le lien entre producteurs et consommateurs : la transformation et la logistique. En effet, ce sont des maillons difficilement rentabilisables et qui demandent une grande échelle pour qu'ils le soient. Dès lors, l'on constate ces dernières années que ces maillons sont en faible nombre au sein du territoire wallon. Et cela se confirme avec l'annonce de la fermeture en juin de l'abattoir de Charleroi (Le Soir, 2021). Ainsi, ces maillons sont des structures de grandes tailles qui en raison de ce faible nombre sont éloignées des producteurs. En effet, la plupart des producteurs n'ayant pas de lieu de transformation à proximité soit abandonnent leur production pour la transformation provoquant ainsi une gamme moins importante de produits locaux soit ceux-ci effectuent de longs trajets provoquant une perte de rentabilité pour eux.

En partant de ce constat et dans la volonté d'un grand nombre de producteurs a renforcé ces maillons, une grande partie des ceintures alimentaires ont décidé de développer ces maillons manquants dans les prochaines années.

Pour se faire, la ceinture alimentaire de Tournai a décidé en collaboration avec la ville grâce à un appel à projets de créer une légumerie. Ainsi récemment, la ceinture a été visiter un atelier de transformation en France afin de s'inspirer, on y reviendra d'ailleurs plus en détail dans le prochain chapitre.

De son côté, la Ceinture Aliment-Terre liégeoise est entrain de plancher sur la création d'une légumerie et d'une plateforme logistique, avec l'aide aussi de la ville.

La ceinture alimentaire de Charleroi Métropole, quant à elle, est déjà dans le concret avec la création récente de la plateforme logistique Circulacoop qui est d'ailleurs amenée à grandir puisque celle-ci souhaite augmenter la commercialisation en incluant de nouveaux producteurs et en élargissant la gamme, mais aussi en incluant de nouveaux acheteurs via notamment les cuisines de collectivités.

Et puis dans l'avenir, la ceinture souhaiterait accompagner des projets dans le processus de transformation (cela était d'ailleurs une volonté dès la naissance lors des rencontres entre producteurs). Ce souhait se réalisera lorsque le volume sera suffisamment élevé pour créer un tel maillon. En effet, comme nous venons de le voir, pour qu'un tel projet fonctionne il faut un volume conséquent.

Cependant, il est à noter que cette opportunité de développement demande beaucoup d'investissement. Sans compter que pour initier de tels projets il faut obtenir un nombre conséquent de producteurs qui intègrent une ceinture, permettant ainsi de rassembler l'ensemble des producteurs et créer un outil rentable et pérenne. Dès lors cela demande du temps afin de concrétiser le développement des maillons transformation et logistique.

4.3.2 Rassemblement des ceintures alimentaires

Depuis quelques mois maintenant, une réflexion est en cours concernant un éventuel rassemblement de l'ensemble des ceintures alimentaires se situant sur le territoire wallon, mais aussi des projets similaires tels que les réseaux alimentaires au sein d'un organisme. Cela permettrait à chacune des initiatives de partager son expérience aux autres afin d'éviter les éventuelles erreurs commises, de connaître les bonnes pratiques et ce qui existe déjà afin de s'en inspirer pour le mettre en place au sein de son territoire et même parfois partager des outils communs.

Ensuite, une fois rassemblés, cela peut également permettre d'obtenir un poids politique plus important donnant lieu à une reconnaissance plus globale. Et par conséquent définir un plaidoyer commun sur lequel les acteurs de ces projets pourront infléchir un certain nombre de choses au niveau politique comme notamment la politique agricole commune de l'Union européenne dont nous avons vu les incompréhensions et les problématiques qu'elle engendre ou encore influencer positivement le développement d'une agriculture locale et plus respectueuse de l'environnement comme le Bio.

Et puis si l'on compare des initiatives similaires du côté de la France, ces dernières travaillent sur des départements de la taille de la Région wallonne. Dès lors si une collaboration régionale n'est pas réalisée, cela n'aurait pas de sens puisqu'il est important de ne pas centraliser, mais il ne faut pas non plus trop décentraliser.

Actuellement, une question se pose aussi concernant cette volonté de coopération entre les ceintures et réseaux alimentaires wallons : sous quelle forme celle-ci sera-t-elle mise en place ?

La première possibilité serait une représentation de l'ensemble des ceintures alimentaires par la Ceinture Aliment-Terre liégeoise au sein du Collège Wallon de l'Alimentation Durable (CWAD). Ce collège, rassemblant des autorités politiques, des administrations publiques, des membres de centre de recherche et des associations dont fait partie la CATL, a pour objectif de favoriser la transition vers un système agroalimentaire durable (Service Public de Wallonie, 2020). Ainsi depuis la création de ce collège en 2020, l'objectif de la CATL est de relayer les enjeux des ceintures alimentaires wallonnes. Cependant, certaines ceintures trouvent cette représentation trop faible au vu des opportunités qui peuvent survenir si l'ensemble des ceintures se retrouvent autour de la table afin de partager les expériences de chacun permettant ainsi de faire naître de l'enrichissement via la différence de l'ensemble des ceintures.

La deuxième possibilité est que l'ensemble des ceintures intègrent le collectif 5C où la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole et le Réseau Aliment-Terre de l'Arrondissement de Verviers s'y retrouve déjà à travers des coopératives qu'elles accompagnent. Le collectif 5C rassemble diverses coopératives de la Région wallonne qui sont engagées pour un autre modèle agricole et de consommation. Ce collectif permet notamment de faire bouger les mentalités au niveau politique et favorise les échanges entre coopératives pour partager des savoir-faire (Collectif 5C, 2021). L'idée est de rassembler l'ensemble des ceintures alimentaires au sein de ce collectif. Pour cela, le collectif 5C doit revoir sa gouvernance et sa constitution afin qu'il puisse accueillir des structures qui ne soient pas uniquement coopératives, mais aussi accueillir des acteurs qui viennent en soutien aux coopératives, aux circuits courts sans être eux-mêmes des coopératives qui ont une activité commerciale. Ce processus est d'ailleurs en cours.

Une dernière possibilité est de créer de manière autonome un espace de dialogue entre les différentes ceintures et réseaux alimentaires en Région wallonne.

Il est néanmoins à noter que cette opportunité de développement amène de nombreux avantages comme nous venons de le voir, mais il est cependant important de mentionner

que cela va engendrer plus de réunions pour les acteurs des ceintures qui ont déjà énormément de charges de travail et de réunions. D'autant plus que cette idée de structurer l'ensemble des ceintures et des réseaux est déjà en tête depuis quelque temps, mais la mise en pratique est plus compliquée à cause de moyens très limités de ces initiatives ou encore de l'emploi du temps chargé de ceux-ci. Sans compter que cette mise en place est chronophage puisqu'il faut du temps pour établir un certain mode de gouvernance pour que cela soit efficace.

4.3.3 Favorisation à l'installation

Comme nous l'avons vu, en Wallonie, le système agricole actuel engendre des difficultés en ce qui concerne l'installation que cela soit à cause de l'accès à la terre, mais aussi aux bâtiments et aux outils et cela est d'autant plus le cas lorsque les personnes qui veulent s'installer ne sont pas issues du monde agricole. Ainsi dans les prochaines années, les ceintures alimentaires ont comme ambition de favoriser l'installation de nouveaux producteurs. Par conséquent cela permettra aux ceintures d'accueillir plus de producteurs au sein de leur projet et donc d'agrandir et d'élargir leurs gammes de produits locaux aux habitants du territoire. Puis cela permettra d'augmenter le volume de la production locale qui favorisera le développement des maillons transformation et logistique, une autre opportunité de développement des ceintures comme nous l'avons énoncé.

Pour se faire, la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole est en train de travailler sur la création d'espaces tests améliorés. C'est-à-dire que le principe des espaces tests actuels est que le producteur après 2 ans doit partir pour laisser la place à un autre testeur. Dès lors, un problème se pose dans le cas où le test est concluant pour le producteur et qu'il doit se déplacer. En effet, si celui-ci a la chance de pouvoir s'installer à proximité de son ancien espace test cela ne pose pas de problème, mais si ce dernier doit se déplacer ne fût-ce qu'à 30 kilomètres, le producteur va perdre ses anciens clients et va devoir recommencer à zéro au niveau du circuit de commercialisation. Et malheureusement cela arrive régulièrement puisqu'on le sait l'accès à la terre est problématique en Wallonie. Dès lors ce sont des obstacles majeurs qui expliquent les échecs consécutifs à une réussite pourtant du test. C'est pourquoi la ceinture souhaite fournir des espaces tests qui dans le cas où le test est concluant, le producteur peut rester sur place. De plus, la ceinture souhaiterait obtenir des espaces suffisamment larges pour accueillir des collectifs et

lorsque ces personnes ont un test qui est concluant, elles passent en phase de production et accueillent et conseillent de nouveaux arrivants qui sont eux en phase de test.

Pour cela la ceinture essaie d'identifier et trouver un certain nombre d'acteurs pouvant mettre en place ce type d'initiative comme des organismes pouvant mettre à disposition des terres, des partenaires pouvant évalués les candidats et les former ou encore des couveuses d'entreprises qui accompagnent des gens pour une installation.

D'autres souhaitent faciliter l'accès à la terre pour les producteurs comme le fait déjà la Ceinture Aliment-Terre liégeoise avec la coopérative Créafarm. Ou encore, faciliter l'accès aux outils et aux bâtis en limitant ou supprimant le poids de l'investissement.

D'autres encore souhaitent favoriser l'installation et transmettre les fermes actuelles aux futures générations. En effet, la situation est critique en matière de la transmission des fermes en Wallonie puisque l'âge moyen des agriculteurs est de 55 ans et le taux de renouvellement est seulement de 20% (Terre-en-vue, 2020). Pour cela, certaines ceintures souhaitent encourager le retour à la ruralité et donc encourager les néoruraux à se lancer dans des projets agricoles. Et cela pas uniquement à travers le maraichage, mais aussi dans l'élevage, les céréales ...

4.3.4 Approvisionnement territoire voisin

Une possibilité de développement pour les ceintures alimentaires est de travailler avec des acteurs qui ont une philosophie et une approche du circuit court similaire sur des territoires proches afin de pouvoir se fournir en produits lorsqu'au sein du territoire, il n'y a pas assez de production locale ou qu'il n'est pas possible d'en produire. Ainsi nous pouvons prendre l'exemple de la Ceinture Alimentaire de Charleroi Métropole qui pourrait prochainement se fournir via Paysan Artisan dans la province de Namur ou via le réseau alimentaire Empreinte BW se situant dans le Brabant Wallon ou Solidairement en province de Luxembourg. Ou encore comme cela se fait déjà un peu avec la Ceinture Aliment-Terre liégeoise et le Réseau Aliment-Terre de l'Arrondissement de Verviers qui s'achalandent des produits locaux puisque la ceinture produit plus de légumes et le réseau plus de produits d'élevages.

Cependant, l'idée est toujours de privilégier une production locale. Ainsi si des carottes sont produites au sein du territoire, même si celles-ci sont plus chères qu'au sein du

territoire voisin, les habitants seront approvisionnés en carottes produites au sein du territoire de la ceinture. Le principe de territorialité reste fortement présent. L'objectif n'est pas de concurrencer le territoire voisin, ce qui serait l'inverse de la philosophie des ceintures alimentaires.

4.3.5 Groupement d'employeurs

Dans le monde du circuit court, de nombreux acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs ...) auraient besoin d'un coup de main ou de mains d'œuvre ponctuel durant l'année ou de la semaine, mais ceux-ci n'ont pas les moyens d'engager quelqu'un ou n'ont simplement pas le temps de remplir des documents administratifs afin d'obtenir cette aide. Dès lors, l'enjeu de certaines ceintures est de regrouper plusieurs employeurs au sein d'un groupement d'employeurs afin de s'occuper de tous les documents administratifs et enregistrer les factures à l'employeur au nombre d'heures effectuées par l'employé.

À travers cette opportunité de développement, on voit aussi l'intérêt d'obtenir des liens avec les territoires autour et les autres ceintures puisque pour que ce groupement d'employeurs soit efficace, il faut qu'il regroupe plusieurs territoires. Ainsi on voit l'importance de l'interaction des ceintures alimentaires avec les différents acteurs en lien avec ces dernières. Ce sera d'ailleurs l'objet du prochain chapitre de ce travail.

4.3.6 Variation du prix durant la saison

Une autre possibilité qui est en train d'être réfléchi au sein de la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole est de faire varier les prix des produits locaux en cours de saison. Ainsi lorsque les conditions météorologiques ne sont pas favorables à certaines productions engendrant des retards ou bien une diminution de la production, les prix pourraient augmenter et au contraire si la production entraîne un surplus afin de vendre un maximum de produits, les prix pourraient diminuer dans l'intérêt des magasins et des producteurs bien entendu.

4.4 Pérennisation

Après avoir vu les principales difficultés rencontrées par les ceintures alimentaires wallonnes et leurs éventuelles opportunités de développement, il est intéressant

d'analyser comment ces dernières peuvent faire face à ces difficultés et freins actuels à travers les leçons qu'elles ont pu retirer de leur échec, des outils mis à leur disposition ou encore leurs opportunités de développement. Ainsi à travers ces idées nous allons explorer la pérennisation d'un tel projet. Mais au préalable nous allons nous questionner sur la volonté des ceintures alimentaires wallonnes à pérenniser un tel projet. Puisqu'effectivement certains projets sont voués à disparaître si ces derniers ont accompli leurs missions.

Dès lors, selon les acteurs des ceintures alimentaires wallonnes, tous sont d'accord sur le fait que les ceintures alimentaires doivent être pérennes sur le court et moyen terme puisqu'actuellement ces initiatives restent encore alternatives face à système alimentaire conventionnel. Celles-ci doivent effectivement prendre plus d'ampleur dans les années à venir. D'autant plus que les ceintures, comme nous l'avons vu, possèdent de nombreuses missions auxquelles elles ne répondent qu'en partie actuellement et des futures missions auxquelles elles doivent répondre afin de lutter contre les problématiques du système alimentaire actuel et mettre en place un système alimentaire résilient et durable.

En ce qui concerne une pérennisation sur le long terme, les avis sont partagés puisque certains considèrent que le projet est appelé à se pérenniser puisqu'il est important de maintenir la transition mise en place et qu'il y aura toujours des missions sur lesquelles le projet de ceinture alimentaire devra travailler. Alors que d'autres ne sont pas certains que les ceintures alimentaires en tant que telles doivent être pérennes. En effet, selon eux, ce sont les acteurs de terrain ou les coopératives créées et accompagnées par la ceinture qui continueront le travail mis en place par les ceintures comme la sensibilisation, l'accompagnement de projet, l'accès à la terre ... Cette vision des choses est souvent justifiée à cause de l'incertitude de la reconnaissance future des ceintures alimentaires et de leurs financements par les partenaires (principalement politiques). Dès lors, une question se pose : si les ceintures sont amenées à être reconnues et financées sur le long terme, est-ce que la vision de la pérennisation sera différente auprès de ces acteurs ?

Voyons maintenant, comment maximiser les chances de pérennisation des ceintures alimentaires en Région wallonne à travers des bonnes astuces pour démarrer ce projet et les pistes de solutions pour faire face aux difficultés qu'elles rencontrent actuellement.

Tout d'abord, il est important de baliser et faire murir en interne la vision du projet de ceinture alimentaire permettant de s'accorder au sein du collectif qui initie et/ou souhaite porter le projet. Ainsi, avant de commencer un projet qui comme on l'a vu peut prendre différentes formes en fonction du territoire, il est important de se poser diverses questions telles que : sur quel territoire s'installer ? Y a-t-il déjà des projets similaires sur ce territoire ? Quel modèle agricole privilégier ? Avec quels partenaires travailler ? Positionnement économique ou simple réseautage ? ... Autant de questions qui permettront de partir sur une base solide et d'éviter les dissonances entre les membres pouvant provoquer des difficultés au niveau des relations humaines. Cela signifie qu'il est important lorsqu'on lance un projet d'être suffisamment clair sur les missions, la vision, les objectifs et le savoir-faire collectif.

Cela nous amène à la question du collectif. Afin que celui-ci puisse maximiser la pérennisation du projet, il faut mobiliser un maximum d'acteurs de terrain en lien avec l'alimentation : les producteurs, les épiceries locales, les transformateurs, des organismes de développement, des personnes du milieu de la recherche ... Ainsi comme nous le démontrent les travaux de Latour, vus précédemment, plus une innovation est soutenue et intéresse de personnes, au plus cette innovation sera forte. De plus, ce dernier nous apprend qu'il est important d'intégrer un ensemble d'acteurs représentatifs et hétérogènes au sein du projet pour que celui-ci puisse devenir un succès (Latour, 2002). Il est donc essentiel au sein des ceintures de contacter des personnes ayant des capacités différentes afin de faire naître de la complémentarité au sein du groupe porteur et éviter d'omettre des acteurs essentiels au bon fonctionnement de la ceinture par la suite comme cela a failli être le cas à l'origine de la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole. Cette prise de contact peut se faire de plusieurs manières. Cela peut se faire via des forums citoyens comme l'ont fait la ceinture alimentaire du Tournaisis et la ceinture aliment-terre liégeoise ou cela peut se faire via un préprojet sur lequel travailler en amont comme la Halle initiée par la ceinture alimentaire hutoise permettant de créer des liens avec des acteurs de l'alimentation tels que les cuisines de collectivités, les élus locaux, des organismes de développement ...

Concernant le collectif, il est aussi important de travailler sur la dynamique interne du groupe. En effet, le groupe porteur est en quelques sortes le moteur du projet et si le moteur n'est plus efficace c'est toute la machine qui risque de ralentir voire de s'arrêter.

Dès lors, il est important de prêter une attention particulière sur la dynamique entre les membres du groupe ayant des bagages différents. En effet, ceux-ci apportent effectivement une complémentarité au groupe, mais ils ont aussi des visions différentes pouvant faire émerger des désaccords. Dès lors, afin d'éviter une difficulté majeure au sein du projet liée aux rapports humains, il peut être intéressant, lorsqu'une tension ou un désaccord survient, de prendre des moments de réunions en interne afin d'en discuter et de trouver des solutions. Parfois lorsque la tension ou le désaccord est trop intense, il peut être utile de contacter des organismes d'accompagnement de collectifs externes au projet. Ces organismes peuvent également être contactés lors de moments clés du projet pouvant ainsi éviter la venue d'éventuelles tensions. (Morel, 2018)

Une solution qui peut également être amenée afin de faire émerger une dynamique positive au sein d'un groupe est d'organiser des événements collectifs où les participants peuvent s'amuser. Cela permet ainsi de réunir le groupe dans un contexte hors du travail.

Lors de sa naissance, une autre clé permettant le succès et la pérennisation d'une initiative de ceinture alimentaire lors de sa naissance est qu'elle s'appuie sur une base bottom up (partant pour certains acteurs d'une base citoyenne forte) à travers la prise de conscience d'un changement de paradigme alimentaire plus respectueux de l'environnement et socialement plus acceptable, tout en ayant la volonté de collaboration et de solidarité.

Il est également important lors de la création, mais aussi de l'évolution d'une ceinture alimentaire, si celle-ci veut se pérenniser, d'effectivement s'inspirer des actions et d'apprendre des erreurs des autres ceintures alimentaires déjà implantées sur le territoire wallon. Mais cela ne signifie pas qu'il faut recopier ce que font les autres ceintures puisque chaque territoire a sa propre spécificité. Dès lors il se peut que certains projets soient illusoire dans un territoire, mais pas dans un autre. C'est d'ailleurs ce que nous indiquent les travaux de Latour puisque selon lui : « *adopter une innovation, c'est l'adapter* » (Latour, 2002). Cela signifie qu'en fonction du territoire, l'innovation doit être adaptée.

Afin de pérenniser un projet, il est important de travailler sur le contenu, mais aussi sur la forme. Par conséquent, un travail important concerne la communication et la sensibilisation. Pour qu'une telle initiative fonctionne, il faut qu'un relai efficace soit fait auprès du grand public, des pouvoirs politiques, des institutions de recherche ... Cet

aspect sera d'ailleurs analysé lors du prochain chapitre. Mais au préalable, il est à savoir l'importance de cette communication puisqu'elle permet aux gens de connaître le travail des ceintures alimentaires. Sans cette communication, bien que le travail sur le contenu soit fait, les gens ne savent pas et donc le projet ne se développe pas et la pérennisation est en danger. D'autant plus lorsqu'on sait qu'il existe des freins au niveau des consommateurs et des producteurs concernant les ceintures alimentaires. Dès lors afin d'affronter cette difficulté, la communication et la sensibilisation sont des outils essentiels pour y faire face.

Comme nous l'avons vu, il existe parfois au sein des pouvoirs politiques un manque de soutien auprès des ceintures alimentaires. Dès lors afin de pallier cette difficulté, l'opportunité de développement concernant le rassemblement des ceintures alimentaires et des projets similaires au sein de la Région wallonne peut s'avérer être intéressante. En effet, le fait d'unir permettra d'avoir plus d'importance aux yeux politiques puisqu'au lieu d'avoir une initiative qui revendique sur son territoire, il y aura plusieurs initiatives recouvrant une grande partie du territoire wallon qui revendiqueront des enjeux similaires. Ainsi l'impact sera bien plus significatif que chacun dans son coin. Cela rejoint d'ailleurs notre devise nationale : *l'union fait la force*. Bien entendu, comme mentionné précédemment, ce rassemblement permettra d'autres avancées qu'une meilleure reconnaissance politique. Mais cette reconnaissance est malgré tout primordiale puisqu'effectivement ce sont principalement ces pouvoirs qui financent ces projets et ce sont ces financements qui permettent d'être efficace sur les missions qu'elles se sont données. Sans compter que l'incertitude d'être financé dans l'avenir et donc d'être reconnu dans son travail a un effet néfaste sur l'équipe de pilotage. Une équipe qui comme on le sait est le moteur de ce projet et sans un moteur énergique, c'est tout le projet qui peut être mis en question et exercer une influence sur sa pérennisation. Dès lors, une reconnaissance et un financement plus important et surtout sur un plus long terme permettraient à ces équipes de moins passer de temps sur des documents administratifs pour compléter des appels à projets leur permettant d'être financés et donc concrétiser leurs missions. De la sorte, les ceintures pourraient obtenir des financements communaux et régionaux plus significatifs voire des financements fédéraux et européens ou encore d'être reconnu d'utilité publique leur permettant d'avoir une structure et un financement plus pérenne.

Ainsi on remarque que le fait de rassembler l'ensemble des ceintures alimentaires au sein d'un même organisme possède de nombreux avantages dont notamment leur pérennisation.

Parallèlement à cela, il peut être intéressant pour ces ceintures d'axer une partie de leurs missions sur une éducation permanente⁴, leur permettant ainsi d'obtenir une autre source de financement qui elle dépend de la fédération Wallonie-Bruxelles et dont les politiciens connaissent mieux puisqu'elle existe depuis plus longtemps que le projet de ceintures alimentaires en Région wallonne. Dès lors, le financement pour ces activités est plus aisé et surtout sur un plus long terme puisqu'il s'agit de financement sur cinq ans alors que les plus gros appels à projets auxquels les ceintures ont eu accès sont de maximum trois ans jusqu'à présent. Par conséquent il peut être avantageux de s'orienter vers cela, d'autant plus que certaines ceintures comme la ceinture Aliment-Terre liégeoise effectuent de l'éducation permanente sans en être reconnues pour cela.

Inévitablement, les financements politiques sont cruciaux pour des projets alimentaires territoriaux comme les ceintures alimentaires, notamment pour subventionner des missions de facilitation ou d'ensembliser. Néanmoins, une autre option de financement est envisageable : l'autofinancement. En effet, lorsqu'une ceinture alimentaire atteint un volume d'activités économiques suffisant (suffisamment d'acteurs et de chiffres d'affaires) et que celle-ci devient attrayante pour les acteurs du territoire et souhaite développer le projet alors il peut avoir un potentiel de financement par les acteurs eux-mêmes. C'est-à-dire avec un système de cotisation ou alors pris sur les chiffres d'affaires de structures comme Circulacoop à Charleroi Métropole et l'atelier de légumerie du Tournaisis. Ainsi ce financement par les acteurs permettrait de financer la ceinture alimentaire et de ne pas dépendre de financements externes à court terme qui peuvent nuire à la pérennité du projet. Forcément, ce type de financement est difficile, voire impossible, de mettre en place lors de la naissance d'une ceinture, il faut auparavant faire ses preuves au sein du territoire et compter sur des subventions pour se développer, mais dans l'évolution de la ceinture, l'autofinancement pourrait s'envisager.

⁴ L'éducation permanente permet par ses activités de favoriser et développer les capacités de citoyenneté et la pratique de la vie associative. (Fédération Wallonie-Bruxelles, 2021)

CHAPITRE 5 : Interactions avec les différents acteurs

En Région wallonne, les ceintures alimentaires mobilisent un maximum d'acteurs au sein de leur projet. Cette mobilisation est essentielle pour faire fonctionner ce type de projet territorial. En effet, il est illusoire de créer une ceinture alimentaire en solitaire puisque ce sont les acteurs qui enrichissent ce projet alimentaire territorial. En effet, pour rappel, Latour nous révèle que plus une innovation intéresse de personnes, au plus celle-ci sera forte (Latour, 2002). Dès lors, les ceintures travaillent avec divers acteurs qui varient en fonction du territoire dans lequel elles sont implantées. De plus, dans une volonté d'inclure un plus grand nombre d'acteurs, les ceintures alimentaires wallonnes contactent de nombreux acteurs à leur naissance, mais également au cours de leur évolution afin de faire grandir le projet. Ainsi, cela se passe par des moments d'échanges avec des projets similaires, mais également par une sensibilisation auprès des citoyens. Lors de ce chapitre, nous allons de cette manière observer et analyser les diverses interactions que réalisent les ceintures alimentaires en Région wallonne.

5.1 Les partenaires

5.1.1 Les politiques

Le premier partenaire qui intervient de manière plus ou moins importante en fonction des ceintures est le politique. En effet, ce dernier, que cela soit au niveau communal ou régional, intervient dans l'ensemble des projets wallons de ceinture alimentaire.

Ainsi, au niveau régional, le gouvernement wallon sous la proposition de la ministre du Développement durable, Céline Tellier, avait lancé un appel à projets en 2020 pour soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie. Ce qui a permis à plusieurs ceintures d'être financées pour trois ans. Fin 2020, sous la proposition le ministre de l'Agriculture (Willy Borsus), la ministre de l'Emploi (Christie Morreale) et Céline Tellier, le gouvernement wallon a également créé un collège wallon de l'alimentation durable (CWAD). Ce dernier permet l'accélération d'une transition agroalimentaire plus durable, comme nous l'avons vu la ceinture aliment-terre Liégeoise s'y retrouve pour représenter les ceintures.

Du côté des communes, le partenariat peut se faire via des financements de projets ou d'événements ainsi la ville de Liège finance le festival *Nourrir Liège* ou la conférence des bourgmestres de Charleroi Métropole qui a financé entre 2018 et 2019 la ceinture alimentaire de Charleroi métropole.

Cela peut également se faire via le développement de projets communs comme la mise en place d'un atelier de légumerie entre la ceinture alimentaire du Tournaisis et la ville de Tournai qui a alloué un mi-temps. Ou encore la commune de Liège qui travaille sur diverses thématiques telles que la création d'un lieu de transformation et de logistique, la mise à disposition de terres à travers le projet Créafarm ou encore le développement de la maison durable et inclusive de Liège. Sans compter la mise à disposition d'un bâtiment de la ville par l'échevin de l'environnement de Huy pour le projet de Halle ou bien le travail commun entre la ville de Namur et la ceinture alimentaire namuroise pour sensibiliser et réseauter les producteurs et consommateurs du territoire.

De plus, les pouvoirs politiques et plus particulièrement communaux possèdent des canaux de communication plus importants permettant d'atteindre plus largement les citoyens. Par exemple, le cabinet de Paul Magnette, bourgmestre de Charleroi, a pris contact avec les divers producteurs de la commune de Charleroi pour les sensibiliser à la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole.

Néanmoins, comme nous l'avons vu, le pouvoir politique est souvent perçu par les acteurs des ceintures comme n'étant pas assez impliqué dans ces initiatives, notamment au niveau régional et des financements qui leur sont alloués. Malgré tout, celui-ci est présent au sein de chacune des ceintures en Région wallonne même si l'on constate une présence plus importante au sein de certaines ceintures alors que d'autres beaucoup moins. En effet, les pouvoirs communaux sont bien plus présents au sein de la ceinture alimentaire du Tournaisis et la ceinture aliment-terre liégeoise alors qu'au sein de la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole, cela est plus compliqué. D'ailleurs la conférence des bourgmestres a décidé de ne plus les financer au détriment d'un autre projet alimentaire sur le territoire.

Il est cependant à noter que depuis quelques temps et particulièrement depuis la crise sanitaire liée à la Covid-19, il existe une volonté croissante des pouvoirs politiques de

valoriser une alimentation locale comme le démontre la création du collège wallon de l'alimentation durable ou encore des plans de relances européens qui favorisent la transition à une alimentation plus saine et locale. Ainsi peut-être qu'à l'avenir certaines villes vont s'emparer de la question et s'associer pleinement avec les ceintures alimentaires comme cela se fait déjà en France avec des projets similaires, notamment à Nantes (Nantes métropole et ville, 2021) ou encore la ville de Genève en Suisse qui depuis quelques années redynamise l'alimentation locale (Gruié, 2019).

Ces exemples nous amènent au deuxième type de partenaire avec qui interagissent les ceintures, les projets ayant des similitudes avec les ceintures alimentaires et qui se situent au sein de territoires voisins.

5.1.2 Les projets similaires

Les ceintures alimentaires wallonnes sont souvent en contact avec des projets similaires dans d'autres territoires voisins. Ainsi, à travers ces contacts, les ceintures peuvent s'inspirer d'initiatives similaires et ainsi pouvoir développer des projets au sein de leur territoire. De cette manière, la ceinture aliment-terre de Liège a pu s'inspirer de la maison de l'alimentation de Genève ou encore de Nantes pour cultiver des légumes en ville. Sans compter que l'initiative liégeoise ainsi que la ceinture alimentaire de Charleroi sont parties observer la végétalisation de certaines villes allemandes et comprendre la gouvernance de projets territoriaux similaires. Ou encore récemment, la ceinture alimentaire du Tournaisis pour créer au mieux leur atelier de légumerie au sein de leur territoire ont décidé de visiter les Ateliers du Ternois en France qui est une entreprise de travail adaptée dans le secteur de la transformation de légumes.

5.1.3 Organismes d'accompagnements

Lors de la naissance des ceintures, plusieurs partenaires portent également le projet avec les citoyens. Ainsi, divers organismes travaillent sur des missions particulières que la ceinture s'est engagée. On y retrouve par conséquent de nombreux organismes d'accompagnements. Il y a par exemple les groupes d'action locale qui initient et accompagnent des projets citoyens sur plusieurs thématiques, dont l'alimentation au sein d'un territoire. Il y a également les diverses agences-conseil et organismes d'accompagnements d'entreprises sociales tels que SAW-B qui a initié et pilote la

ceinture alimentaire de Charleroi Métropole, mais aussi Propages, Febecoop et Step Entreprendre. Sans compter les organismes qui accompagnent des projets alimentaires tels que Manger Demain pour une alimentation durable, IDETA pour les circuits courts, Bio Wallonie pour les dynamiques d'agriculture biologique ou encore des couveuses d'entreprises qui accompagnent des producteurs et distributeurs à l'installation tels qu'Azimut avec qui la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole est en contact afin de mettre en place des espaces test.

5.1.4 Organismes d'inclusion et de sensibilisation

Un autre type d'organisme collabore avec les ceintures, celui-ci concerne des institutions qui réalisent des activités permettant de sensibiliser les citoyens aux thématiques de l'alimentation durable telles que des festivals, des animations, des expositions et des conférences. On y retrouve ici les centres culturels ou des institutions comme SOS Faim et Les Grignoux qui collaborent avec la ceinture aliment-terre Liégeoise.

Mais ce type d'organismes concerne également des institutions dont l'objectif est de rendre accessible au plus grand nombre une alimentation locale et durable. Ici l'on peut citer Espace Environnement qui collabore avec la Ceinture alimentaire de Charleroi Métropole afin de trouver des astuces d'accessibilité sociale à travers des enquêtes auprès des citoyens pour connaître leurs besoins. Ainsi, la ceinture et espace environnement s'intéressent à la mise en place de chèques à la consommation de produits locaux ou encore de groupements d'achat.

5.1.5 Organismes d'insertion professionnelle

Au sein des partenaires des ceintures alimentaires wallonnes, il existe également des organismes d'insertion socioprofessionnelle. Ces organismes permettent de former des demandeurs d'emploi à des métiers en lien avec l'alimentation. De cette manière, la Bourache forme dans le domaine du maraichage biologique ou encore l'ASBL Devenir et l'IBEFE qui mettent en place toutes sortes de formations pour devenir producteur, transformateur ou encore distributeur dont l'objectif est de valoriser des métiers de circuits courts.

Ces organismes de formation et d'insertion professionnelle permettent l'arrivée de nouveaux acteurs au sein de la ceinture et ainsi faire émerger une gamme plus diversifiée de produits locaux pour les ceintures.

5.1.6 Organismes de regroupement

Il existe également des partenaires dont l'objectif est de mettre en réseau divers acteurs et faire émerger des liens. Ainsi c'est le cas pour l'initiative Manger Local qui est une plateforme mettant en lien producteur et consommateur ou encore les mouvements citoyens comme le réseau Transition à Liège et le Réseau de consommateurs responsables qui ont respectivement initié la ceinture alimentaire liégeoise et la ceinture alimentaire namuroise. Sans compter les collectifs comme l'Union Nationale des Agrobiologistes Belges qui réunit les agriculteurs Bio et organisent des rencontres, le centre interprofessionnel Maraicher (CIM) qui rassemblement et aident les maraichers wallons ou encore le Collectif 5C dont nous avons déjà eu l'occasion d'en parler.

5.1.7 Autres

Pour finir, les ceintures collaborent également avec les centres de recherches des universités et hautes écoles wallonnes et bruxelloises afin de réaliser des études sur diverses thématiques comme les circuits courts, l'alimentation locale, l'agroécologie ou encore les projets territoriaux ce qui permet d'améliorer ces initiatives.

Les ceintures travaillent aussi avec des acteurs permettant la mise à disposition de terres tels que Terre-en-Vue ou encore la Sowalfin qui a permis le financement de plusieurs ceintures alimentaires. Et puis la ceinture alimentaire Tournais travaille avec la télévision locale permettant ainsi une diffusion du projet et de ses actions auprès des citoyens de Tournai et ses alentours.

Ainsi à travers ces différents acteurs, on observe une richesse d'expertises permettant de réaliser au mieux les missions que les ceintures se sont données. Que cela soit dès la naissance ou par la suite. Ainsi parfois les partenaires peuvent se rajouter ou prendre plus d'importance. On peut prendre l'exemple de la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole qui à partir de 2021 a décidé de se concentrer sur le développement de la plateforme logistique Circulacoop pour laquelle, selon eux, il faut mettre tous les moyens nécessaires pour que le projet ne s'effondre pas. Dès lors, le partenaire Espace

environnement par manque de temps, mais aussi de budget n'aura plus autant d'importance au sein des activités de la ceinture lors de ces prochaines années. Bien entendu, le partenaire restera présent et collaborera encore avec la ceinture alimentaire à travers toutes sortes de projets, mais ce dernier ne sera plus aussi présent puisque la ceinture a décidé de focaliser ses forces dans une autre direction.

5.2 Sensibilisation

Outre les organismes qui aident à la mise en œuvre des missions des ceintures alimentaires, les deux principaux acteurs de ces initiatives restent les producteurs et les consommateurs puisqu'ils sont aux cœurs de l'ADN de ces initiatives. Malgré tout, nous avons constaté qu'il existe quelques freins au niveau des consommateurs et des producteurs à intégrer une ceinture alimentaire. Dès lors, afin de faire face à ce type de difficulté, les ceintures alimentaires mettent en place des activités de sensibilisation auprès des citoyens. Cependant, ce type d'action demande un cheminement et implique qu'il faudra du temps pour que les citoyens puissent adhérer à cette démarche.

C'est par le biais de diverses actions que les ceintures sensibilisent la population. La première étant l'organisation d'événements. De cette manière, la ceinture Aliment-Terre Liégeoise a créé en 2017 le festival *Nourrir Liège* (aujourd'hui elle en est à sa cinquième édition). Ce festival se déroule sur environ dix jours et il permet de sensibiliser les citoyens, mais aussi de créer un réseau entre les producteurs ainsi que découvrir de nouvelles initiatives. Lors de ce festival, diverses activités sont proposées telles que des ateliers, des concerts, des expositions ou encore des séances débats et conférences autour de la thématique de l'alimentation durable. Ainsi chaque année, divers collectifs, associations et producteurs prennent part à ce festival, l'occasion pour eux de partager leur travail et de se faire découvrir des citoyens. De plus, des projets alimentaires de territoires voisins ou des personnalités ont l'occasion de partager leurs expériences. Cela a par exemple été le cas de la Ville de Genève, Cyril Dion ou encore cette année d'Olivier De Schutter.

En outre, les ceintures alimentaires organisent des événements ponctuels de sensibilisation tels que des conférences et des projections-débats. Ainsi, la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole a eu l'occasion d'organiser avec le centre culturel du

territoire plusieurs journées afin de soutenir le développement des circuits courts alimentaires et sensibiliser les citoyens à certaines notions liées à l'alimentation telles que le Bio, les circuits courts ... Ou encore la ceinture alimentaire namuroise qui a eu l'occasion de mettre en place des cycles de conférences dans les quartiers afin de faire naître une dynamique locale autour d'une alimentation durable au sein du territoire. Ces cycles de conférence consistaient en la projection de documentaires suivis de débats permettant de faire émerger les expériences des uns et des autres et montrer qu'à un niveau local les choses peuvent changer.

Par ailleurs, plusieurs ceintures ont aussi l'occasion de participer à un certain nombre d'événements tels que des foires agricoles ou encore des événements organisés par les villes et centres culturels tels que les 48h de l'agriculture urbaine ou des projections-débats dans diverses villes wallonnes. Ainsi c'est l'occasion pour ces initiatives de faire connaître leurs actions et de cette manière accueillir de nouveaux producteurs et consommateurs.

Assurément, ce type de sensibilisation a été gelé avec la crise sanitaire liée à la Covid-19 amenant l'annulation de la plupart de ces événements, ce qui a eu pour impact de diminuer l'intégration de nouvelles personnes au sein des ceintures alimentaires. Malgré tout à travers les divers partenaires des ceintures relayant l'information et le bouche-à-oreille, l'impact a été moindre, mais cela est resté moins efficace que ces événements de sensibilisation.

La deuxième forme de sensibilisation concerne la communication à travers les réseaux sociaux. En effet, chacune des ceintures possède un site web et une page Facebook permettant de présenter leur initiative aux citoyens, mais aussi de partager l'actualité de la ceinture : la concrétisation de leurs missions, les événements qu'elles organisent ou participent ou encore l'arrivée d'un nouveau producteur ou partenaire au sein de l'initiative. Autant de choses qui permettent d'impliquer encore plus le citoyen dans ce type de projet. Malheureusement, par manque de moyen, certains sites ne sont pas mis à jour régulièrement ce qui peut malheureusement nuire à l'implication de certains nouveaux citoyens désireux d'en connaître plus sur la ceinture alimentaire au sein de leur territoire.

Une autre forme de sensibilisation que réalise la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole est l'organisation régulière au cours de l'année de moments de présentation de la ceinture. Cela permet aux citoyens qui le désirent de prendre connaissance du fonctionnement de la ceinture, ce que cette dernière propose concrètement aux producteurs, distributeurs, entreprises, pouvoirs publics ... Cela permet également de poser des questions, mais aussi de déjà faire part des besoins et des attentes de la personne. En outre, cela peut également être l'occasion pour eux de rejoindre l'initiative puisqu'un formulaire est mis à disposition lors de ces présentations.

Cela nous amène à une autre forme de sensibilisation, qui se fait principalement lors des naissances des ceintures alimentaires, les forums citoyens. Ces derniers sont l'occasion de rassembler les citoyens intéressés par le projet et ainsi déjà faire du réseautage via les différents profils présents, mais aussi de lancer une dynamique afin d'initier des projets à travers les échanges et les besoins qui en ressortent. Par la suite, via le bouche-à-oreille, un plus large public sera touché. Cette approche se base ainsi sur le volontariat, c'est-à-dire sur les personnes motivées, intéressées et convaincues par le projet et par la suite en voyant que le projet fonctionne et qu'il a un impact positif sur le territoire, d'autres personnes viendront intégrer la ceinture. L'objectif n'est pas d'imposer l'initiative, mais plutôt de convaincre et gagner la confiance des citoyens afin de les intégrer dans la dynamique.

De plus, à travers la mise en place d'outils qui répondent aux besoins des citoyens sur le territoire tels que la création d'ateliers formatifs ainsi que des lieux de transformation ou de logistique, les citoyens voyant la mise à disposition d'outils leur facilitant et valorisant leur travail, ceux-ci rejoindront certainement la ceinture alimentaire de leur territoire.

Une autre possibilité de sensibilisation qui est réalisée par les ceintures alimentaires est de fournir la restauration collective notamment les cantines scolaires avec des produits locaux de la ceinture. Ainsi, cela permet de toucher un autre public et progressivement passer dans les mœurs et donc toucher plus largement les citoyens. Le fait de toucher un public plus large se fait également par l'intermédiaire de certains partenaires tels que les centres culturels, des organismes comme SOS Faim ou Espace environnement qui à travers leurs actions mobilisent et incluent des personnes d'autres milieux tels que les personnes précarisées.

Pour terminer, la sensibilisation peut également se faire via la diffusion et la mise en valeur des différents lieux au sein de leur région où les habitants peuvent aller acheter et consommer des produits locaux. Ainsi la ceinture aliment-terre liégeoise distribue tous les ans environ 5000 exemplaires de la brochure *Se nourrir autrement à Liège* qui regroupent l'ensemble des initiatives alimentaires durables au sein du territoire liégeois. Ce qui permet au citoyen de disposer facilement de ces informations, mais aussi de pouvoir faire connaître des initiatives qui n'ont pas toujours les moyens de faire de la communication. Cela ne se limite pas à la ceinture alimentaire de Liège puisque la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole ainsi que la ceinture alimentaire namuroise ont réalisé avec la ville un travail de cartographie de l'ensemble des producteurs et distributeurs se situant au sein de leur région.

La sensibilisation fait partie intégrante des missions de chacune des ceintures alimentaires wallonnes. En effet, il est primordial de sensibiliser les citoyens afin d'intégrer de nouvelles personnes et d'ancrer le projet au sein du territoire. Cependant, un point d'attention doit être mis sur cette sensibilisation puisque cette dernière amène des attentes auxquelles il faut pouvoir apporter une réponse. Dès lors, lorsque les actions de sensibilisation sont trop importantes, une source de préoccupation peut survenir au sein des acteurs des ceintures : comment y répondre concrètement sur un plan économique lorsque les ressources sont limitées ? De cette manière lorsqu'il existe beaucoup trop d'attentes par rapport aux ressources disponibles pour y répondre, des attentes doivent être mises de côté. Et dans ce cas-là, il se peut que certains acteurs, voyant que les attentes ne se concrétisent pas assez vite, partent du projet.

5.3 Les autres ceintures alimentaires

Nous venons de le voir, les ceintures alimentaires wallonnes interagissent avec de nombreux partenaires ainsi que les producteurs et consommateurs qui sont au cœur de ce projet. Mais l'interaction des ceintures ne se limite pas à ces derniers. En effet, celles-ci sont en contact avec les autres ceintures. Malgré tout, à l'heure actuelle, l'interaction reste assez restreinte, mais à l'avenir il y a de fortes chances que cette interaction grandisse avec l'opportunité de développement qui est en cours de réflexion, c'est-à-dire réunir l'ensemble des ceintures alimentaires en Région wallonne.

Actuellement, la principale raison d'interaction entre les ceintures se fait lorsqu'un collectif souhaite lancer un projet de ceinture alimentaire au sein de son territoire. Ainsi, la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise a participé au lancement de la ceinture alimentaire du Tournaisis ainsi que la ceinture alimentaire hutoise.

En effet, l'initiative liégeoise étant la première à avoir vu le jour en Wallonie, celle-ci est considérée comme la grande sœur des autres ceintures puisque depuis presque dix ans, elle a pu mettre en place de nombreux projets au sein de son territoire et elle a pu acquérir une certaine expérience.

De cette manière, la ceinture alimentaire hutoise, avant de lancer son projet, a pris contact avec l'équipe de la ceinture liégeoise afin d'être épaulée et aidée pour poser les bases du projet et savoir vers qui se tourner pour mener au mieux le lancement.

De plus, l'initiative liégeoise a également pu prendre part en tant que présentateur au premier forum citoyen organisé par la ceinture alimentaire du Tournaisis afin d'exposer les principes d'une ceinture alimentaire. Et par la suite, le collectif du Tournaisis a également pu rencontrer l'équipe à Liège afin d'échanger sur les diverses questions qu'il se posait, mais aussi obtenir un ensemble d'outils tels que l'idée de Creafarm et des dossiers de financements pour qu'il puisse s'inspirer.

La deuxième raison d'interaction entre les ceintures s'opère lorsqu'une ceinture souhaite lancer un nouveau projet qu'une autre a déjà pu mettre en place au sein de son territoire.

Ainsi, la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole a été à la rencontre de la ceinture aliment-terre liégeoise afin de leur demander des conseils et avis au niveau d'un des projets emblématiques de cette dernière, c'est à dire la coopérative de magasins « *Les petits producteurs* » puisque l'initiative de Charleroi Métropole avait l'idée de créer un tel magasin au sein de son territoire.

Dès lors, bien que les ceintures alimentaires se développent de leur côté, on constate, à travers ce partage de savoir-faire, un aspect d'émulation qui existe entre elles.

5.4 Les réseaux alimentaires

Outre les différentes interactions que nous venons de voir, les ceintures alimentaires wallonnes ont également des liens et parfois très étroits, avec d'autres projets alimentaires territoriaux existant en Wallonie : les réseaux alimentaires.

En effet, les réseaux possèdent de nombreux points communs avec les ceintures alimentaires et collaborent sur certains projets. Ainsi lors de ce point, nous allons décoder les similitudes que ces derniers ont avec les ceintures alimentaires et comment ces dernières sont en interaction avec ces réseaux.

Tout d'abord, au sein de la Région wallonne, on peut identifier trois réseaux alimentaires :

- Le réseau aliment-terre de l'arrondissement de Verviers (RATAV) qui recouvre 20 communes au sein de l'arrondissement de Verviers ;
- Empreinte BW qui travaille sur le territoire du Brabant wallon ;
- Le réseau RADiS qui agit sur six communes de la région dinantaise.

Bien qu'ayant une dénomination différente, ces derniers possèdent les mêmes valeurs que les ceintures alimentaires wallonnes, c'est-à-dire nourrir les habitants de la région avec une alimentation locale et durable. Cette différence de dénomination n'est pas anodine puisqu'au contraire des ceintures alimentaires, les réseaux ne se situent sensiblement pas au sein d'un territoire avec une ville fortement urbaine et des alentours plus ruraux. De plus, pour certains acteurs comme le RATAV, à l'heure actuelle, la dénomination de ceinture projette plutôt un côté « fermé » alors qu'un réseau projette plus un côté « ouvert » puisque le projet est là pour créer, faire réseau, se mettre ensemble, travailler ensemble ... Un choix donc réfléchi pour des initiatives se réalisant à une autre époque et un autre territoire.

Ainsi, on remarque également que les réseaux possèdent des actions relativement identiques aux ceintures. En effet, outre leur mission principale de nourrir les habitants avec une alimentation locale, les réseaux favorisent le développement d'initiatives locales. De cette manière, on peut prendre l'exemple du RATAV qui travaille sur la mise en place d'espaces tests ou encore à la mise à disposition de terres, bâtis et outils pour les

producteurs. Ou encore le réseau RADiS qui stimule la création d'initiatives en agriculture biologique au sein de son territoire.

On observe également que ces réseaux collaborent avec divers partenaires, parfois semblables aux ceintures. De cette façon, le RATAV et Empreinte BW travaillent avec des organismes d'accompagnement comme des groupes d'action locale ou encore une agence-conseil en économie sociale, sans compter des liens avec le pouvoir politique local. Ainsi, Empreinte BW collabore avec la province du Brabant Wallon ou encore le RATAV qui dès la naissance a pu réunir l'ensemble des bourgmestres des 20 communes verviétoises afin de signer la charte de Milan⁵. Cette charte étant la base du travail du Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers, la signature d'un tel document a été symbolique pour ses acteurs puisque cela a montré la volonté des politiques de travailler sur des objectifs communs de transition (d'autant plus que c'était la première fois sur l'arrondissement de Verviers que les 20 communes s'unissaient pour signer un même document).

Au niveau des interactions entre les ceintures et ces réseaux, on constate une importante coopération interterritoriale entre la ceinture alimentaire liégeoise et le réseau alimentaire verviétois. Celui-ci étant né à côté de la ceinture, cette dernière a pu soutenir le lancement de ce réseau avec qui maintenant elle collabore étroitement. En effet, ceux-ci s'achalandent des produits locaux qui ne sont pas produits au sein de leur territoire et puis ceux-ci ont également des acteurs et notamment des producteurs qui sont en communs. Dès lors, au cours de l'année, plusieurs réunions sont organisées entre ces deux initiatives.

En outre, récemment, un travail main dans la main s'effectue entre la ceinture alimentaire liégeoise et le réseau alimentaire verviétois puisque ces derniers travaillent dans la mise en place d'un conseil politique alimentaire au sein de la province de Liège avec les groupes d'action locale de Huy-Waremme. L'objectif de ce conseil est de pouvoir rassembler l'ensemble des arrondissements liégeois afin de pouvoir discuter et réfléchir sur des questions alimentaires territoriales telles que l'accès à la terre ou le partage de la

⁵ Un document qui exprime une volonté d'aller vers des systèmes alimentaires territoriaux durables et qui engage la mise en place d'actions locales comme une gouvernance alimentaire locale, prévenir le gaspillage alimentaire ou encore assurer une équité sociale et économique (ONU, 2015)

production. Des questions qui demandent une coopération interterritoriale pour qu'elles puissent être efficaces.

D'autre part, des interactions s'effectuent aussi avec les autres ceintures alimentaires et réseaux alimentaires. Ainsi la ceinture alimentaire hutoise a pu obtenir de l'aide du RATAV lors de son lancement. Ou encore via le collectif 5C, la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole et le RATAV qui se partagent des savoir-faire. Sans compter, la mise en place d'une future coopération interterritoriale entre la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole et Empreinte BW afin d'achalander des produits locaux. Par ailleurs, on pourrait imaginer de futures collaborations entre d'autres ceintures alimentaires et les réseaux alimentaires ainsi on pourrait imaginer une collaboration entre la ceinture alimentaire du Tournaisis et Empreinte BW ou encore la ceinture alimentaire namuroise avec RADiS.

Par ailleurs, à travers l'opportunité de développement de rassembler l'ensemble des ceintures et réseaux alimentaires en Région wallonne, les interactions entre ces deux types de projets alimentaires territoriaux pourraient augmenter dans les prochaines années. Une interaction qui sera d'autant plus bénéfique pour la reconnaissance de ces projets, l'échange de savoir-faire et la mise en place de projets communs.

CONCLUSION

Afin de clôturer ce travail de recherche, il est nécessaire de faire un état des lieux de ce qui a été développé lors de ce travail.

Tout d'abord, le système alimentaire conventionnel engendre de nombreuses problématiques que cela soit sur le plan environnemental, social, économique ou encore de la santé. Dès lors, s'il l'on souhaite évoluer vers un système alimentaire plus durable, il faut mettre en place des dynamiques allant dans ce sens. C'est pourquoi des initiatives collectives voient le jour ces dernières années, parmi celles-ci des projets alimentaires territoriaux ont pleinement leur place afin d'entraîner une transition et un changement de paradigme alimentaire.

De cette manière, des ceintures alimentaires se mettent en place au sein de la Région wallonne afin de proposer des produits locaux durables aux habitants de leur territoire. Certaines sont encore à leurs balbutiements alors que d'autres sont déjà bien implantées au sein de leur territoire comme la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise et la Ceinture alimentaire de Charleroi Métropole. On constate lors de leur naissance que chacune des ceintures wallonnes a germé d'un terreau différent en fonction de son territoire, de l'époque à laquelle elle a été initiée, mais aussi des partenaires avec qui elles collaborent. Ainsi, certaines sont nées à partir de volonté institutionnelle alors que d'autres sont nées d'une volonté citoyenne forte. Cependant, on observe que pour que la naissance d'un tel projet puisse prendre, il faut impérativement qu'un certain nombre de citoyens s'impliquent dans le projet. C'est d'ailleurs dans ce sens que la ceinture alimentaire hutoise est mise en suspend actuellement en privilégiant un projet de Halle pouvant amener un plus grand nombre de citoyens à s'impliquer au sein de la ceinture.

Une fois que ces ceintures alimentaires naissent, divers projets se développent en fonction des actions que ces dernières ont décidé de prendre. De cette manière, on note la création d'une plateforme logistique au sein de Charleroi Métropole, la mise sur pied d'organismes facilitant l'accès à la terre de la part de l'initiative liégeoise ou encore l'organisation du Festival *Nourrir Liège* et la maison de l'alimentation durable et inclusive, qui sont toutes deux l'occasion de sensibiliser les citoyens à l'alimentation durable et locale. Sans compter, les nombreux projets qui devraient voir le jour lors de

ces prochaines années comme un atelier de légumerie dans le Tournaisis ou bien la mise à disposition d'espaces test plus durables à Charleroi Métropole.

Toutefois, les ceintures alimentaires wallonnes sont confrontées à plusieurs difficultés et freins tels qu'un soutien politique parfois trop faible entraînant une plus faible visibilité et reconnaissance ainsi qu'un soutien financier maigre aux vues des missions que réalisent les ceintures alimentaires. Ce dernier est d'ailleurs la seconde difficulté que rencontrent les ceintures avec les facteurs liés à l'humain (source numéro un de difficulté au sein de la plupart des projets). Puis, il existe également quelques freins au niveau des consommateurs et producteurs à soutenir et intégrer une ceinture : le coût de produits locaux, la facilité des grandes surfaces, les aspects culturels et les habitudes ou encore la rivalité et le caractère indépendant du secteur agricole.

De multiples difficultés et freins qui sont autant de défis à relever pour les ceintures alimentaires afin de pérenniser leur initiative. Cela peut paraître décourageant, mais d'un autre côté, on constate que des leviers peuvent être actionnés. Dès lors, un rassemblement des ceintures ainsi que de projets alimentaires territoriaux similaires au sein de la Wallonie permettrait d'acquérir un poids politique plus important afin de mettre en place un plaidoyer et des projets communs, mais aussi d'obtenir reconnaissance plus importante au niveau des politiques favorisant un financement plus élevé. Un autre levier peut être actionné au niveau des financements et de la pérennité. En effet, lorsque la ceinture est bien implantée au sein du territoire, elle pourrait s'autofinancer par l'intermédiaire de cotisations ou de chiffres d'affaires d'organismes initiés par la ceinture. Pour finir, il est essentiel de continuer la sensibilisation que réalisent les ceintures et leurs partenaires afin de lutter contre les freins liés aux consommateurs et producteurs. Ainsi la persévérance et le temps feront que le changement de paradigme s'effectuera.

En parlant des partenaires, ceux-ci ont une place primordiale au sein des ceintures. En effet, les ceintures collaborent avec de nombreux partenaires différents apportant diverses expertises pour mener au mieux les missions qu'elles se donnent. De plus, ayant des contacts entre elles, mais aussi avec des projets similaires au sein d'autres territoires, ces ceintures peuvent également s'enrichir et faire grandir leur projet au sein de leur territoire.

Néanmoins, il faut pointer les limites de cette recherche. De fait, cette dernière se base principalement sur des témoignages de personnes travaillant au sein des équipes de pilotage des différentes ceintures alimentaires actives au sein du territoire wallon. Bien que celles-ci sont les personnes qui possèdent la meilleure vision d'ensemble du projet, il aurait pu être intéressant de rencontrer d'autres acteurs des ceintures (producteurs, distributeurs, coopératives partenaires, politiques ...) afin d'obtenir d'autres visions du projet et ainsi faire émerger d'autres enjeux, difficultés ou leviers. Il aurait également pu être intéressant de contacter d'autres projets territoriaux au sein d'autres pays comme la France ou au sein même de la Wallonie tel que le réseau RADiS à Dinant qui travaillent à plus petite échelle puisqu'il recouvre six communes ou encore le réseau alimentaire Empreinte BW se situant au sein du Brabant wallon. Une autre possibilité serait d'interviewer des projets territoriaux qui n'ont malheureusement pas su être concrétisés à l'instar de l'initiative athoise. Dans ce sens, de multiples pistes sont possibles afin d'aller plus loin dans la recherche qui par les ressources et le temps mis à disposition dans un contexte de crise sanitaire n'a malheureusement pas pu être mise en place.

Bibliographie

- ADEME. (2017). *Alimentation: Les circuits courts de proximité*.
- ADEME. (2021, janvier 26). *Quel est l'impact de notre alimentation sur l'environnement ?* . Récupéré sur [agirpourlatransition.ademe.fr](https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/conso/alimentation/limpact-alimentation-lenvironnement):
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/conso/alimentation/limpact-alimentation-lenvironnement>
- Agence pour l'Entreprise et l'Innovation. (2016, décembre). *Appel à projets pour le développement de projets de filières en circuits courts en vue de renforcer l'économie alimentaire locale et régionale*. Récupéré sur www.collegedesproducteurs.be:
https://www.collegedesproducteurs.be/site/images/news/AEI_Appel_projets_circuits_courts_dec2016.pdf
- Amati, M. (2016). *Urban green belts in the twenty-first century*. Londres
- Aoun, & Leloup. (2020-2021). *Genre et développement durable*. Mons: Université Catholique de Louvain.
- Audet, R., & Gendron, C. (2012). *Agroécologie systémique, agroécologie politique et agroécologie humaine*. Educagri.
- Avognon, T. (2019-2020). *La redéfinition des systèmes alimentaires. Cas d'étude de la Ceinture Alimentaire de Charleroi Métropole*. Université Catholique de Louvain.
- Bellassen, V., Rogissart, L., & Foucherot, C. (2019). *Politiques alimentaires et climat : une revue de littérature*. Institute for climate economics.
- Boulanger, P.-M. (2008). *Une gouvernance du changement sociétal : le transition management*. La Revue Nouvelle.
- Boumaza, L. (2016). *Évolution réglementation secteur agroalimentaire. Enjeux et contraintes pour l'acheteur*. Université Paris Sud.

- Bousbaine, A. (2019-2020). *Ville et agriculture face à l'émergence des systèmes agro-alimentaires innovants. Etude de cas de deux agglomérations wallonnes : Charleroi et Liège*. Université de Liège.
- Bousbaine, & Bryan. (2016). *Les systèmes innovants alimentaires, cas d'étude : la Ceinture Aliment Terre de Liège*. Récupéré sur Belgeo: <https://doi.org/10.4000/belgeo.19507>
- Boutaud, A., & Jury, P. (2012). *La transition, entre théorie et pratique, du transition management aux initiatives de transition - résilience*. Lyon: Communauté urbaine de Lyon.
- Brenni, C. (2019). *Souveraineté alimentaire et semences*. Editions Alphil Presses universitaires suisses.
- Caliskan, C., Colla, L., Dumoulin, E., Mertens, M., & Vasconez, A. (2019). *Les ceintures alimentaires : quel projet et quelles suggestions pour les rendre les plus accessibles possibles ?*. Université de Mons.
- Ceinture Aliment-Terre Hutoise. (2018). *Charte*. Huy.
- Ceinture Aliment-Terre Liégeoise. (2021, mai 30). *Chartre de CATL*. Récupéré sur www.catl.be: <https://www.catl.be/charte-de-la-catl/>
- Ceinture Aliment-Terre Liégeoise. (2021, juillet 1). *Moments clés*. Récupéré sur www.catl.be: <https://www.catl.be/moments-cles/>
- Centers for Disease Control and Prevention. (2017, juillet 14). *Zoonotic Diseases*. Récupéré sur www.cdc.gov: <https://www.cdc.gov/onehealth/basics/zoonotic-diseases.html>
- Chessel. (2012). *Histoire de la consommation*. Paris: La Découverte.
- Chiffolleau, Y. (2012). *Circuits courts alimentaires, dynamiques relationnelles et lutte contre l'exclusion en agriculture*. Économie rurale.
- Chiffolleau, Y. (2019). *Les circuits courts alimentaires : Entre marché et innovation sociale*. Eres.

- Claustrioux, Palm, Lebailly, & Winandy. (2010). *Circuits courts pour la commercialisation des productions agricoles alimentaires: de quoi s'agit-il?* Université de Liège/Gembloux Agro-Bio Tech.
- Cogels, S. (2019). *Socio-anthropologie et transformations écologiques*. Université de Mons.
- Collectif 5C. (2021). *La Charte*. Récupéré sur www.collectif5c.be:
<https://www.collectif5c.be/lacharte>
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement. (1987). *Our Common Future*.
- CRISES. (2005). *Complémentarité, convergence et transversalité : la conceptualisation de l'innovation sociale au CRISES*. Canada.
- CWES. (2008, novembre 20). *Décret relatif à l'économie sociale*. Récupéré sur wallex.wallonie.be:
https://wallex.wallonie.be/files/pdfs/13/D%C3%A9cret_relatif_%C3%A0_l%27%C3%A9conomie_sociale_18-10-2018-.pdf
- Dethier, S. (2013). *Les circuits courts, une solution d'avenir?* Bruxelles: Collectif Au Quotidien.
- Dumont, A. (2017) *Analyse systémique des conditions de travail et d'emploi dans la production de légumes pour le marché du frais en Région wallonne (Belgique), dans une perspective de transition agroécologique*, UCLouvain.
- Dumont, A. (2020). *Repenser la politique agricole européenne comme une politique d'intérêt général ... Une douce utopie ?* Monceau-sur-Sambre : Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises.
- Dumont, A., & Vanwelde, M. (2021). *Les fermes partagées*. Monceau-sur-Sambre: Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises.
- Espace Environnement. (2017). *Enjeux de l'alimentation*.

European Commission . (2019, décembre 11). *The European Green Deal*. Récupéré sur eur-lex.europa.eu: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=COM%3A2019%3A640%3AFIN>

EUROSTAT. (2021, mars 11). *Années de vie en bonne santé par sexe*. Récupéré sur ec.europa.eu: https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?lang=fr&query=BOOKMARK_DS-235955_QID_-3E11F154_UID_-3F171EB0&layout=TIME,C,X,0;GEO,L,Y,0;UNIT,L,Z,0;SEX,L,Z,1;INDIC_H E,L,Z,2;INDICATORS,C,Z,3;&zSelection=DS-235955UNIT,YR;DS-235955INDICATORS,OBS_FLAG;DS-235

EUROSTAT. (2021, avril 28). *Espérance de vie par âge et sexe*. Récupéré sur ec.europa.eu: https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?lang=fr&query=BOOKMARK_DS-051880_QID_-53374529_UID_-3F171EB0&layout=TIME,C,X,0;GEO,L,Y,0;SEX,L,Z,0;AGE,L,Z,1;UNIT,L,Z,2;INDICATORS,C,Z,3;&zSelection=DS-051880SEX,T;DS-051880INDICATORS,OBS_FLAG;DS-051880UNIT

FAO. (1996, novembre 17). *Sommet Mondial de l'Alimentation*. Récupéré sur www.fao.org: <http://www.fao.org/wfs/begin/paral/cngo-f.htm>

FAO. (2006). *Les forêts et la santé humaine*. Rome: Unasylva.

FAO. (2007, février 27). *Declaration of Nyéléni*. Récupéré sur nyeleni.org: <https://nyeleni.org/IMG/pdf/DeclNyeleni-en.pdf>

FAO. (2010, novembre). *Sustainable diets and biodiversity. Directions and solutions for policy, research and action*. Récupéré sur www.fao.org: <http://www.fao.org/3/i3004e/i3004e.pdf>

FAO. (2019, février 22). *La biodiversité, si cruciale pour notre alimentation et notre agriculture, disparaît de jour en jour*. Récupéré sur www.fao.org/: <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1181464/icode/>

- FAO. (2021). *Augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture*.
Récupéré sur www.fao.org:
<http://www.fao.org/news/story/fr/item/216994/icode/>
- Fardet, A. (2016). *Voici pourquoi l'alimentation industrielle cause des maladies chroniques*. Récupéré sur reporterre.net: <https://reporterre.net/Voici-pourquoi-l-alimentation-industrielle-cause-des-maladies-chroniques>
- Faraldo, C., & Rebaudet, C. (2020, juin). *Liens entre zoonoses et dégradations environnementales*. Récupéré sur www.fondation-nicolas-hulot.org:
<https://www.fondation-nicolas-hulot.org/wp-content/uploads/2020/10/note-zoonoses-degradations-environnement-fnh.pdf>
- Fédération Wallonie-Bruxelles. (2021, août 9). *Education permanente*. Récupéré sur www.educationpermanente.cfwb.be: <http://www.educationpermanente.cfwb.be/>
- Feyereisen, M., & Stassart, P. (2017). *La ceinture aliment-terre liégeoise : des initiatives locales au projet de transition territoriale*. SEED.
- Foley, Ramankutty, Brauman, Cassidy, Gerber, Johnston, . . . David, Z. (2011). *Solutions for a cultivated planet*. Nature.
- Fondation contre le Cancer. (2019, avril 11). *Les pesticides et notre santé*. Récupéré sur www.cancer.be: <https://www.cancer.be/pesticides/les-pesticides-et-notre-sant>
- Garbarczyk, B. (2017). *Au-delà des circuits courts, que proposent les ceintures alimentaires?* SAW-B.
- Gruié, E. (2019, novembre 7). *Nourrir La Ville: l'exemple de Genève*. Récupéré sur www.catl.be: <https://www.catl.be/2019/11/07/nourrir-la-ville-lexemple-de-geneve/>
- Haesebrouck, S. V. (2019, novembre 21). *Les ceintures alimentaires, une alternative au modèle agricole dominant ?* Récupéré sur [enmarche.be](http://www.enmarche.be): <https://www.enmarche.be/bien-etre/alimentation/les-ceintures-alimentaires-une-alternative-au-modele-agricole-dominant-nbsp.htm?lng=fr&lngedit=fr>

- Hans. (2019-2020). Technologie et législation des denrées alimentaires. *L'alimentation bio et durable*. Tournai, Hainaut, Belgique: Condorcet.
- Hopkins, R., Ponticelli, A., & Vermeersch, L. (2017). *Everything gardens : Les villes en transition, entretien avec Rob Hopkins*. Vacarme.
- INSERM. (2013). *Pesticides: Effets pour la santé. Expertise collective*. Paris: Editions Inserm.
- IPBES. (2019). *Le rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques : Résumé à l'intention des décideurs*. Récupéré sur ipbes.net: https://ipbes.net/sites/default/files/2020-02/ipbes_global_assessment_report_summary_for_policymakers_fr.pdf
- Latour, B., Callon, M., & Akrich, M. (2002). *The Key to success in innovation Part 1 : The art of interressement*. Paris: Centre de Sociologie de l'Innovation.
- Latour, B., Callon, M., & Akrich, M. (2002). *The Key to success in innovation Part 2 : The art of choosing good spokespersons*. Paris: Centre de Sociologie de l'Innovation.
- Le Monde. (2013, octobre 10). *Un suicide tous les deux jours chez les agriculteurs*. Récupéré sur www.lemonde.fr: https://www.lemonde.fr/societe/article/2013/10/10/500-suicides-recenses-chez-les-les-agriculteurs-en-3-ans_3493464_3224.html
- Le Soir. (2021, juin 17). *Fermeture de l'abattoir de Charleroi, une "décision brusque" à l'impact "dramatique" (FWA)*. Récupéré sur www.lesoir.be: <https://www.lesoir.be/378869/article/2021-06-17/fermeture-de-labattoir-de-charleroi-une-decision-brusque-limpact-dramatique-fwa>
- Manger Demain. (2021, janvier 21). *Les ceintures alimentaires*. Récupéré sur www.mangerdemain.be: <https://www.mangerdemain.be/2021/01/21/les-ceintures-alimentaires/>
- Morel, K. (2018). Installation collective néo-paysanne, Ensemble vers d'autres modèles. *Pour*, numéro 234-235, pp. 153-161.

- Mouvement ceinture verte. (2020). *Le Mouvement en 6 questions*. Récupéré sur ceintureverte.org: <http://ceintureverte.org/le-mouvement-ceinture-verte-en-6-questions/>
- Mutualités Libres. (2020, novembre). *Etude sur les maladies chroniques en Belgique*. Récupéré sur www.mloz.be: <https://www.mloz.be/fr/maladieschroniques?language=fr>
- Nantes métropole et ville. (2021, juillet 26). *Vers un nouveau modèle alimentaire, sain, local, durable et accessible à tous*. Récupéré sur metropole.nantes.fr: <https://metropole.nantes.fr/alimentation>
- ONU. (2015). *Charte de Milan*. Récupéré sur www.ratav.org: http://www.ratav.org/uploads/7/8/3/9/78394446/french_version_milan_charter.pdf
- Paturel, & Bertrand. (2021). *Manger, Plaidoyer pour une sécurité sociale de l'alimentation*. Editions Arcane 17.
- Paturel, D., & Ramel, M. (2017). *Éthique du care et démocratie alimentaire : les enjeux du droit à une alimentation durable*. Revue française d'éthique appliquée.
- Paysans Artisans. (2021). *Valeurs et visions*. Récupéré sur paysans-artisans.be: <https://paysans-artisans.be/a-propos-de-paysans-artisans/valeurs-et-visions/>
- Perrin. (2019). Construction d'une ceinture alimentaire à Namur. *Salon HOPE*. Namur: ASBL Réseau des Consommateurs Responsables .
- Peuch, J. (2015). *Les processus européens de concentration et d'accaparement des terres touchent les régimes fonciers belges*. FIAN.
- Plumecocq, G., Debril, T., Duru, M., Magrini, M.-B., & Therond, J.-P. S. (2018). *Caractérisation socio-économique des formes d'agriculture durable*. Économie rurale.
- Rémésy, C. (2016). *Bien se nourrir et préserver la planète*. Editions Esprit.
- Reveret, J.-P., Peltier, J., & Boudier, H. (1981). *De l'agriculture conventionnelle à l'agriculture écologique, vers un nouveau paradigme*. Ecologie sociale et mouvement écologique.
- Rouillé d'Orfeuil, H. (2013). *Pour des agricultures intensives en travail*. Revue Projet.

RTBF. (2013, juin 24). *Suicide des agriculteurs: un phénomène mondial qui s'accroît*. Récupéré sur [www.rtbf.be: https://www.rtbf.be/info/societe/detail_suicide-des-agriculteurs-un-phenomene-mondial-indicateur-fort-d-une-detresse-qui-s-accroit?id=8025294](https://www.rtbf.be/info/societe/detail_suicide-des-agriculteurs-un-phenomene-mondial-indicateur-fort-d-une-detresse-qui-s-accroit?id=8025294)

RTBF. (2021, juillet 1). *La Wallonie lance un appel à projets pour la création de deux parcs nationaux*. Récupéré sur [www.rtbf.be: https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_la-wallonie-lance-un-appel-a-projets-pour-la-creation-de-deux-parcs-nationaux?id=10796365](https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_la-wallonie-lance-un-appel-a-projets-pour-la-creation-de-deux-parcs-nationaux?id=10796365)

Rulli, M. C., Santini, M., Hayman, D. T., & D'Odorico, P. (2017). *The nexus between forest fragmentation in Africa and Ebola virus disease outbreaks*. Scientific reports.

Sacleux, A. (2019). *Sixième extinction de masse : un million d'espèces seraient menacées*. Récupéré sur [www.nationalgeographic.fr: https://www.nationalgeographic.fr/animaux/2019/04/sixieme-extinction-de-masse-un-million-despecies-seraient-menacees](https://www.nationalgeographic.fr/animaux/2019/04/sixieme-extinction-de-masse-un-million-despecies-seraient-menacees)

Sciensano. (2018). *Surpoids et obésité en Belgique*. Récupéré sur [www.sciensano.be: https://www.sciensano.be/fr/sujets-sante/obesite/chiffres#surpoids-et-ob-sit-en-belgique](https://www.sciensano.be/fr/sujets-sante/obesite/chiffres#surpoids-et-ob-sit-en-belgique)

Service Public de Wallonie. (2020, octobre 15). *Arrêté du Gouvernement wallon portant sur la nomination des membres du Collège wallon de l'alimentation durable*. Récupéré sur [developpementdurable.wallonie.be: https://developpementdurable.wallonie.be/sites/dd/files/2020-11/Composition%20CWAD-AGW.pdf](https://developpementdurable.wallonie.be/sites/dd/files/2020-11/Composition%20CWAD-AGW.pdf)

Soulabaille, M. (2018). *Transition alimentaire : vers la sobriété savoureuse*. La Fabrique écologique.

Stassart, P. B.-C. (2012). *L'agroécologie : Trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables*. Educagri.

STATBEL. (2018). *Belgique - Décès par sexe et par région, pour quelques groupes de causes, 2018*. Récupéré sur statbel.fgov.be:

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mortalite-et-esperance-de-vie/causes-de-deces#panel-12>

Schuster, M. (2021, avril 1). Nouvelle PAC : Une transition durable de nos systèmes alimentaires? Bruxelles: Université Libre de Bruxelles.

SPW. (2020). *Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie*.

Tellier, C. (2020, décembre 18). *46 projets pour soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie*. Récupéré sur tellier.wallonie.be:
<https://tellier.wallonie.be/home/presse--actualites/publications/46-projets-pour-soutenir-la-relocalisation-de-lalimentation-en-wallonie.publicationfull.html>

Terre-en-vue. (2020, janvier 24). *Soutenir la transmission des fermes en Wallonie*. Récupéré sur terre-en-vue.be: <https://terre-en-vue.be/actualite/article/soutenir-la-transmission-des-fermes-en-wallonie>

United Nations Development Programme. (2011). *Human Development Report*. New-York.

Vivre Ensemble Education. (2010). *Agriculteurs : exploitants ... ou exploités ?* Bruxelles.

WWF. (2018, juillet 26). *PAC 2021-2027 : Quel avenir pour l'alimentation et l'agriculture européenne ?* Récupéré sur press.wwf.be:
<https://press.wwf.be/pac-2021-2027--quel-avenir-pour-lalimentation-et-lagriculture-europeenne?gclid=Cj0KCQjwgtWDBhDZARIsADEKwg>